Commission européenne

ÉTAT DE L'UNION

2022

PAR LA COMMISSION VON DER LEYEN

#SOTEU

FR

RÉALISATIONS

ÉTAT DE L'UNION 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. LES EUROPÉENS SONT AUX CÔTÉS DE L'UKRAINE, POUR LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX 6

2. SURMONTER LA PANDÉMIE PAR LA SOLIDARITÉ ET LA SCIENCE 19

3. MENER LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE ET ÉQUITABLES 26

4. LES PILIERS DE LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE 41

UNE HISTOIRE INÉDITE DE RÉSILIENCE DÉMOCRATIQUE

En décembre 2019, la Commission von der Leyen a fixé **un cap nouveau et ambitieux vers une Union européenne plus verte, plus numérique et plus équitable**. Dans la tourmente de deux événements d'importance historique mondiale – la pandémie de COVID-19 et la guerre cruelle livrée par la Russie à l'Ukraine –, l'Europe est restée unie, tant dans sa lutte contre le virus que dans sa volonté de se tenir aux côtés de la population ukrainienne. Ce faisant, nous avons non seulement maintenu notre cap, mais aussi accéléré notre audacieuse progression. Ensemble, nous façonnons l'avenir.

La réponse apportée par l'Europe aux deux crises qui marqueront notre époque a peut-être surpris le monde. C'est d'abord la COVID-19 qui a frappé. Nous avons certes payé un lourd tribut à la pandémie, mais, ensemble, nous avons sauvé d'innombrables vies et aidé notre économie à se redresser en un temps record. Grâce à la stratégie vaccinale de la Commission européenne, **83,4 % de la population adulte de l'UE a reçu une primovaccination (une ou deux doses)** contre la maladie. L'UE est le premier fournisseur mondial de vaccins contre la COVID-19. Et le certificat COVID numérique de l'UE a protégé le droit fondamental à la libre circulation et s'est imposé comme une norme mondiale.

Pour la première fois de son histoire, la Commission a levé massivement des fonds sur les marchés des capitaux pour soutenir la reprise économique et les réformes dans les États membres. Notre plan de relance, **NextGenerationEU**, a insufflé aux familles, aux entreprises et aux investisseurs de l'UE une confiance nouvelle dans l'avenir. Notre réponse à la pandémie nous a non seulement rendus plus résilients face à la COVID-19 et aux futures menaces sanitaires, mais elle a aussi renforcé la résilience de la démocratie et de l'économie européennes.

> La réponse de l'Union européenne aux grands défis auxquels nous sommes confrontés est **guidée par des valeurs démocratiques et par les objectifs de développement durable**, et fondée sur une économie au service des personnes.

Ensuite s'est produite l'agression non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine. Un continent tout entier s'est mobilisé pour soutenir

les Ukrainiens. Avec une rapidité et une unité sans précédent, l'UE a infligé des sanctions sévères à la machine de guerre de Vladimir Poutine. Soutenues par nos partenaires du monde entier, **ces sanctions grèvent lourdement l'économie russe et affaiblissent la capacité du Kremlin à mener la guerre**. Nous avons coupé la Russie du système financier international en l'expulsant de SWIFT, nous gelons et confisquons les avoirs des oligarques liés au Kremlin et nous paralysons le complexe militaro-industriel russe en le privant d'accès aux technologies de pointe.

Parallèlement, la Commission a présenté **REPowerEU, le plan révolutionnaire de l'Europe pour s'affranchir de sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes**. Nous diversifions nos approvisionnements énergétiques, nous accroissons l'efficacité énergétique et nous accélérons le déploiement des énergies renouvelables. La transition écologique n'est pas seulement bénéfique pour la santé des populations et de la planète; elle renforce également la sécurité énergétique de l'Europe. Si Vladimir Poutine cherchait à diviser l'Europe, il a obtenu un résultat exactement inverse. L'Union européenne est plus unie que jamais, et c'est ensemble que nous affrontons cette guerre.

La réponse de l'Union européenne aux grands défis auxquels nous sommes confrontés est guidée par des valeurs démocratiques et par les objectifs de développement durable et fondée sur une économie au service des personnes. L'UE jouit aujourd'hui d'un **marché du travail plus solide qu'il l'a jamais été depuis des décennies**, parce que la Commission a aidé les États membres à soutenir leurs travailleurs et leurs entreprises durant les confinements. Et avec NextGenerationEU, nous investissons dans l'industrie, les infrastructures et l'emploi en Europe. La proposition de **règlement européen sur les semi-conducteurs**, par exemple, s'appuie sur la base européenne de recherche sur les semi-conducteurs, de classe mondiale, pour stimuler une production de pointe. **Global Gateway**, la nouvelle stratégie européenne d'investissement à l'échelle mondiale, contribue à accélérer les transitions écologique et numérique et équitables engagées dans le monde entier.

Ces deux dernières années et demie ont confirmé que **l'Europe puise sa force dans son unité, une unité** fondée sur nos valeurs démocratiques communes: notre engagement à respecter les droits fondamentaux; la protection d'une presse libre et indépendante; la défense de l'état de droit; et l'égalité entre les femmes et les hommes, les ruraux et les urbains, les jeunes et les vieux. Qui que vous choisissiez d'être, en Europe, vous êtes libre d'être vous-même. Les démocraties exigent un travail et un renouvellement quotidiens, et cela suppose de donner aux citoyens le pouvoir de se faire entendre. La **conférence sur l'avenir de l'Europe**, clôturée le 9 mai 2022, a puisé dans cette immense réserve de créativité et d'énergie, pour permettre aux citoyens de forger l'avenir de notre Union européenne. La Commission les a écoutés, et le temps est à présent venu d'agir.

L'histoire de l'Europe décrit un arc qui tend vers la démocratie et l'unité. De la défaite du fascisme en 1945 à la fin des dictatures en Grèce et dans la péninsule ibérique dans les années 1970, et depuis la chute du mur de Berlin en 1989 et la réconciliation entre l'Est et l'Ouest jusqu'à la **lutte de l'Ukraine pour la liberté et la démocratie** contre l'agression russe, une dynamique à long terme constante vers plus de démocratie est à l'œuvre en Europe. Et chaque fois qu'un changement se produit, ce sont **les hommes et les femmes – leurs cris, leur courage et leur soif de justice – qui provoquent ce changement**. Voilà l'histoire de l'Union européenne. C'est ce qui nous rend, nous Européens, forts et confiants dans l'avenir.

1. LES EUROPÉENS SONT AUX CÔTÉS DE L'UKRAINE, POUR LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX

UNE IMMENSE SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Des millions d'Ukrainiens, arrachés à leur famille et à leur pays par les bombes de Poutine, ont cherché refuge dans l'Union européenne. Les images de la guerre sont dévastatrices. Mais la bravoure de la résistance ukrainienne et l'accueil des réfugiés par les citoyens de l'Union européenne nous montrent une autre image, une image porteuse d'espoir. **L'Ukraine et l'Union européenne n'ont jamais été si proches**. Jusqu'à ce que les Ukrainiens puissent rentrer chez eux en toute sécurité pour reconstruire dans la paix une Ukraine indépendante et démocratique, nous les accueillerons et les soutiendrons. Parce qu'ils font partie de notre famille européenne.

La réponse de l'Union européenne a pour priorité absolue de protéger les civils ukrainiens. En collaboration avec nos partenaires sur le terrain, la Commission veille à **l'acheminement de l'aide humanitaire** et à l'ouverture de couloirs humanitaires garantissant une évacuation libre et sûre. En juin 2022, l'UE avait accordé plus de 348 millions d'euros d'aide humanitaire à l'Ukraine, par exemple pour fournir de la nourriture, de l'eau, des logements et des soins de santé aux personnes les plus vulnérables.

Depuis le début de la brutale agression de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, **plus de 8,2 millions de ressortissants ukrainiens**, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées, sont entrés dans l'UE. L'immense solidarité dont font preuve les citoyens de l'UE à l'égard des réfugiés ukrainiens – en particulier dans les États membres frontaliers de l'Ukraine (Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie), mais aussi partout ailleurs dans l'Union – révèle le meilleur des valeurs et de l'ouverture européennes. La majorité des réfugiés ukrainiens – plus de 5,24 millions – ont franchi la frontière vers la Pologne, où les citoyens polonais leur ont ouvert leur cœur, leur maison et leurs villes pour les héberger.

À **Varsovie**, un groupe de citoyens a lancé le magasin «Pulawska 20» pour collecter et distribuer gratuitement des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et des vêtements aux réfugiés ukrainiens et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Plus de 4 millions d'Ukrainiens

sont enregistrés pour bénéficier d'une protection temporaire dans l'UE

Pour la toute première fois de l'histoire de notre Union européenne, le 2 mars 2022, la Commission européenne a proposé d'activer la **directive relative à la protection temporaire**. Grâce à cela, les réfugiés ukrainiens bénéficient immédiatement d'une protection intégrale dans l'UE:

Kiril Slavov, un jeune Bulgare sourd-muet qui a grandi à Stockholm, aide les Ukrainiens sourds-muets à fuir la guerre et à reprendre leur vie à **Sofia**. Il les aide, notamment à trouver du travail, en traduisant dans la langue des signes internationale.

La Commission a agi avec célérité et dans un souci de solidarité pour soutenir les États membres de l'UE sur le terrain. L'initiative **CARE** (action de cohésion en faveur des réfugiés en Europe) permet ainsi aux États membres d'utiliser les fonds de cohésion de l'UE pour apporter une aide d'urgence aux réfugiés. Une enveloppe de 3,5 milliards d'euros a aussi été immédiatement mise à leur disposition au titre de l'instrument **REACT-EU** de réponse à la crise engendrée par la pandémie. En juin 2022, la Commission a adopté l'initiative FAST CARE, qui devrait accorder 3,5 milliards d'euros supplémentaires de préfinancements aux États membres avec la garantie qu'au moins 30 % de ces ressources serviront à financer des opérations gérées par les autorités locales et des organisations de la société civile actives et répondant aux défis migratoires.

Grâce à une **mobilisation sans précédent du mécanisme de protection civile de l'UE**, les 27 États membres, avec la Macédoine du Nord, la Norvège et la Turquie, ont fourni **plus de 66 000 tonnes d'aide** à l'Ukraine, notamment de la nourriture, des trousses de premiers secours et des vêtements de protection, mais aussi des équipements stratégiques tels que des hôpitaux mobiles, un approvisionnement en énergie et des véhicules de pompiers, pour une valeur financière totale supérieure à 425 millions d'euros au titre de ce mécanisme. Des réserves médicales **rescEU** ont également été envoyées de l'UE en Ukraine, dont des respirateurs, des pompes à perfusion, des moniteurs de surveillance, des masques et blouses, des appareils à ultrasons, des concentrateurs d'oxygène et bien d'autres équipements encore. Étant donné l'ampleur de cette opération, l'UE a mis en place des plateformes logistiques dans les pays voisins, en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie, afin de coordonner les livraisons. Deux entrepôts humanitaires et des opérations logistiques financés par l'UE ont également été mis en place en Ukraine.

La première opération Medevac a été lancée le 11 mars 2022. Depuis lors, plus de 1 000 patients ukrainiens ayant besoin de poursuivre leur traitement ou de soins urgents ont été transférés vers des hôpitaux de l'UE avec l'aide du mécanisme de protection civile de l'UE. Un **nouvel avion d'évacuation sanitaire** a été ajouté à la flotte rescEU de l'UE pour aider à transporter les patients ukrainiens nécessitant des soins urgents.

Dans le même temps, la Commission a intensifié ses efforts pour toucher à la fois les communautés de langue ukrainienne et les communautés de langue russe, en s'attachant tout particulièrement à informer les réfugiés du soutien offert par l'UE. Elle a rapidement lancé un **site web spécialement consacré à la solidarité avec l'Ukraine**, disponible, pour la toute première fois pour un site web de la Commission, en ukrainien et en russe. Pour atteindre directement les personnes en Ukraine et les personnes russophones, la Commission a également rejoint Telegram. Les centres de contact Europe Direct ont répondu à quelque 10 000 questions concernant la crise ukrainienne et le sort des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine.

Répondant à l'appel lancé par le président ukrainien Volodymyr Zelensky, la Commission européenne et le Canada, en partenariat avec le groupe de défense des citoyens Global Citizen, ont lancé le 26 mars 2022 la **campagne d'appel aux dons «Agir pour l'Ukraine»**, à laquelle ils ont rallié des dirigeants du monde entier. La campagne a rapidement recueilli **9,1 milliards d'euros en faveur des personnes ayant fui l'invasion russe**, dont 1 milliard d'euros de la part de la Commission et 1 autre milliard d'euros de la part de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Cette immense solidarité manifestée par l'UE et ses citoyens perdurera aussi longtemps que les Ukrainiens auront besoin de notre soutien. Parce que les Ukrainiens défendent non seulement leur propre liberté, mais aussi nos valeurs européennes et démocratiques.

SANCTIONS: UN FRONT DÉMOCRATIQUE UNI CONTRE L'AUTOCRATIE

En réaction immédiate à la reconnaissance par la Russie des territoires séparatistes des «républiques populaires de Donetsk et de Louhansk» le 21 février 2022, puis à son attaque de l'Ukraine le 24 février, **l'UE a infligé de lourdes sanctions** à l'économie russe et aux entités et personnes complices de la guerre. L'Union européenne, ses partenaires et des entreprises du monde entier ont agi rapidement et avec force pour isoler économiquement la Russie et enrayer la machine de guerre de Poutine. Nous nous tenons aux côtés de l'Ukraine, pour que la démocratie l'emporte sur l'autocratie;

pour que l'état de droit l'emporte sur la loi du plus fort; pour qu'un ordre international équitable et pacifique l'emporte sur l'agression et le chaos.

Les actions de la Russie violent les valeurs universelles et le droit international, ce que la communauté internationale ne saurait tolérer. Le 2 mars 2022, **les Nations unies** ont condamné à une écrasante majorité l'invasion de l'Ukraine par la Russie: sur les 193 États membres, 141 ont voté en faveur de la résolution, 35 se sont abstenus et seulement 5 se sont rangés aux côtés de la Russie.

Depuis le début de la guerre, l'UE a adopté **six trains de sanctions sans précédent** afin de saper la capacité du Kremlin à financer la guerre et de faire pression sur le régime russe. Ces sanctions concernent les secteurs financier, de l'énergie et des transports, les exportations de biens à double usage, les visas, les sources de désinformation diffusant la propagande de guerre du Kremlin, ainsi que les personnes et entités russes et biélorusses liées à la guerre de Poutine. Conformément au droit humanitaire international, l'UE prévoit des **exceptions humanitaires** dans ses régimes de sanctions.

> Nous nous tenons **aux côtés de l'Ukraine**, pour que la démocratie l'emporte sur l'autocratie.

Si les sanctions de l'UE sont si efficaces, c'est parce qu'elles sont mises en œuvre en concertation avec des partenaires du monde entier qui partagent les mêmes valeurs. **Plus de 40 pays**, représentant près de la moitié du produit intérieur brut mondial, appliquent des sanctions à l'encontre de la Russie, dont le Canada, le Japon, le Liechtenstein, la Norvège, Singapour, la Corée du Sud, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis, ainsi que des pays voisins et candidats, notamment des Balkans occidentaux.

Les sanctions empêchent la Russie de lever des fonds sur les marchés mondiaux des capitaux et érodent progressivement sa base industrielle, en particulier son complexe militaro-industriel. **Les principales banques russes**, dont la plus grande banque russe Sberbank, **ont été exclues du système SWIFT**, le premier système de messagerie financière au monde, ce qui a pour effet de couper fondamentalement la Russie des marchés financiers mondiaux. Les réserves de change détenues par la Russie dans l'UE ont aussi été bloquées.

Rien que dans les 3 premiers mois de la guerre, **les États membres de l'UE ont gelé 12,5 milliards d'euros d'actifs** – transactions financières, propriétés immobilières, œuvres d'art, véhicules et yachts –, et ce, en sus du blocage des réserves détenues par la Banque centrale de Russie en Europe. Au total, **1 212 personnes et 108 entités** ont été frappées d'un gel de leurs avoirs et d'une interdiction de voyage en raison de leurs actions tendant à saper l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. Pour faire appliquer ces sanctions, la Commission a rapidement réuni les États membres de l'UE, Europol et Eurojust, et a **mis en place une task force «Gel et saisie»**. Cette task force permet l'échange d'informations et d'expériences entre les États membres et fournit des orientations sur l'application des sanctions. Elle travaille en étroite coopération avec la task force «Russian Elites, Proxies, and Oligarchs» (REPO), dans le cadre de laquelle l'UE collabore avec les pays du G7 – Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume-Uni, États-Unis – et avec l'Australie. La Commission a également proposé de faire de la violation des mesures restrictives de l'UE une infraction pénale dans l'UE et de rendre plus strictes les règles en matière de recouvrement et de confiscation des avoirs.

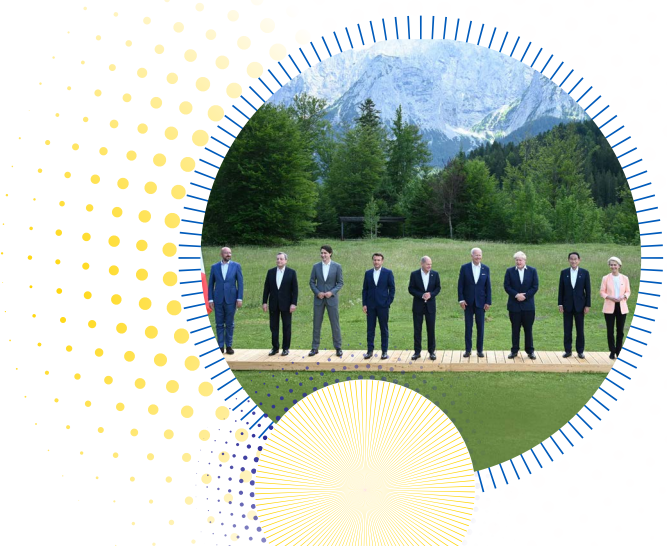

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, assiste à la réunion du G7 à Schloss Elmau, en Allemagne

Les contrôles existants sur les exportations de biens à double usage ont aussi été considérablement durcis de façon à cibler des secteurs sensibles du complexe militaro-industriel russe et, ce faisant, à **limiter l'accès de la Russie à des technologies avancées essentielles à sa sécurité et à sa défense**, comme les drones et leurs logiciels, les logiciels de cryptage, et les semi-conducteurs et l'électronique avancée. Les sanctions affaiblissent les capacités technologiques de la Russie et la capacité de son économie à se moderniser.

Dans le respect des règles de l'Organisation mondiale du commerce, les sanctions ont **interdit l'exportation de certains produits à destination de la Russie**, tels que l'acier, le carburéacteur, les semi-conducteurs, les produits chimiques et d'autres produits essentiels à la base industrielle russe. Dans le même temps, afin de priver la Russie et ses oligarques de revenus, nous avons instauré des **interdictions d'importation** sur des produits allant du bois au ciment et des fruits de mer (caviar) aux spiritueux (vodka), qui représentent plus de la moitié de ce que nous importions de Russie avant la guerre.

Pour que les sanctions soient efficaces, il est nécessaire que l'UE **ferme les voies de transport** à destination et en provenance de la Russie. Deux éléments clés à cet égard ont été la fermeture de l'espace aérien de l'Union à tous les aéronefs appartenant à la Russie, immatriculés ou contrôlés par la Russie, et l'interdiction d'exporter des biens, des services et des **technologies pour l'aviation et l'industrie spatiale**. Les trois quarts des appareils de la flotte aérienne commerciale russe actuelle ont été construits dans l'UE, au Canada ou aux États-Unis. Les sanctions comprennent également une interdiction totale frappant les transporteurs de fret routier russes et biélorusses qui travaillent dans l'Union et une interdiction d'entrée frappant l'ensemble de la flotte marchande russe. Certaines dérogations sont toutefois prévues pour les produits de première nécessité comme les produits agricoles et l'aide humanitaire.

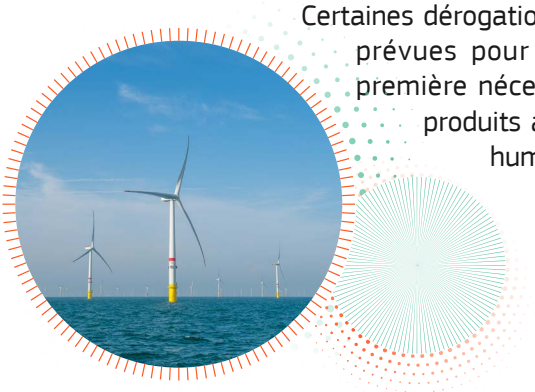

La Biélorussie soutient l'invasion de l'Ukraine en permettant à l'armée russe de se déployer à partir de son territoire. C'est la raison pour laquelle **l'UE a également renforcé ses sanctions à l'encontre de la Biélorussie**. Depuis octobre 2020, l'Union a progressivement imposé des mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie en réaction aux violences inacceptables commises par les autorités biélorusses contre des manifestants pacifiques et à l'instrumentalisation des migrants à la frontière de l'UE en 2021. Les sanctions économiques à l'encontre de la Biélorussie, qui s'appliquent désormais à près de 70 % de l'ensemble des exportations biélorusses vers l'UE, excluent également trois banques biélorusses du système SWIFT. Dans le même temps, l'UE a continué de soutenir la population biélorusse, en fournissant près de 65 millions d'euros d'aide depuis l'été 2020. Il s'agit notamment d'apporter une aide d'urgence à la société civile et aux victimes de l'oppression de l'État.

Les recettes provenant des exportations d'énergie représentent une part importante du trésor de guerre russe. Pour tarir les flux de liquidités arrivant en Russie, l'**Union a sanctionné le secteur de l'énergie russe,** comme expliqué ci-après.

- Interdiction des importations de pétrole brut et de produits pétroliers russes transportés par voie maritime. **Cette interdiction frappe 90 % des importations européennes actuelles de pétrole en provenance de Russie**.
- Interdiction d'exporter vers la Russie des biens et des technologies dans le secteur du raffinage du pétrole. De cette façon, l'UE **fait en sorte que la Russie soit dans l'impossibilité de moderniser ses raffineries de pétrole**.
- Interdiction faite aux entreprises de l'Union de proposer des services d'assurance et autres services financiers à tout navire transportant des produits pétroliers russes. Cette interdiction **paralysera les capacités russes d'exportation de produits pétroliers dans le monde entier**.

- Arrêt des nouveaux investissements dans le **secteur énergétique** russe.
- **Interdiction de toute forme d'importation de charbon russe**. Un quart de l'ensemble des exportations russes de charbon est concerné, ce qui infligera à la Russie une perte de recettes d'environ 8 milliards d'euros par an.

En outre, la Commission imprime la direction et la dynamique requises pour que l'Union s'affranchisse totalement de sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes, y compris du gaz russe, et accélère la transition écologique de l'Europe.

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 18 mai 2022, la Commission européenne a présenté **REPowerEU, un plan inédit de l'UE visant à éliminer progressivement sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes** grâce au déploiement accéléré des énergies renouvelables, aux économies d'énergie et à la diversification des approvisionnements énergétiques. REPowerEU est un plan global et détaillé visant à assurer une énergie abordable aux personnes vivant dans l'UE, la sécurité énergétique à l'Europe et la durabilité à la planète. Le 11 mars, les dirigeants de tous les États membres ont signé la déclaration de Versailles, témoignant leur soutien total à REPowerEU. Environ 85 % des citoyens de l'Union estiment que celle-ci devrait réduire dès que possible sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes. **REPowerEU est la réponse de l'UE**.

DES EUROPÉENS
estiment que l'UE devrait réduire dès que possible sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes. **REPowerEU est la réponse de l'UE.**

Une **expansion et une accélération massives du déploiement des énergies renouvelables** sont en cours dans les secteurs de la production d'électricité, de l'industrie, du bâtiment et des transports. Dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, en ce qui concerne les énergies renouvelables, la Commission a proposé de porter le grand objectif pour 2030 de 40 % à 45 %. REPowerEU ouvre la voie à de nouvelles initiatives ambitieuses: REPowerEU soutient le

Une stratégie spécifique de l'UE en matière d'énergie solaire visant à doubler la capacité solaire photovoltaïque d'ici à 2025 et à installer 600 gigawatts de capacités de production d'ici à 2030

Une initiative concernant les toitures solaires, imposant progressivement une obligation légale d'installer des panneaux solaires sur les nouveaux bâtiments – publics, commerciaux et résidentiels

Le doublement du rythme de déploiement des pompes à chaleur

Des mesures concrètes visant à **accélérer l'octroi de permis pour les grands projets en matière d'énergies renouvelables**

Le doublement de l'objectif de production d'hydrogène vert pour atteindre 10 millions de tonnes de production intérieure et 10 millions de tonnes d'importations d'ici à 2030

Une augmentation de la production de **biométhane** pour la porter à 35 milliards de mètres cubes d'ici à 2030

développement de l'**un des plus grands parcs éoliens au monde** en mer du Nord. Ce parc couvrira bientôt la consommation annuelle d'énergie de plus de 50 millions de foyers, soit environ un quart de l'ensemble des ménages de l'UE. La proposition législative de la Commission sur l'accélération des procédures d'octroi de permis pour les projets en matière d'énergie renouvelable et leur infrastructure de réseau ouvrira la voie à un déploiement beaucoup plus rapide des énergies renouvelables dans l'ensemble de l'UE. Chaque kilowattheure d'électricité que nous produisons à partir de l'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique ou de la biomasse réduit notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles provenant de Russie et rapproche l'UE de son avenir à zéro émission nette.

La Commission aide les États membres à faire baisser les prix de l'électricité et à **protéger les consommateurs.**

Les énergies renouvelables constituent la meilleure réponse à la hausse des prix de l'énergie. Si les anciennes énergies fortement carbonées – le charbon, le pétrole et le gaz – sont de plus en plus chères, les coûts des énergies renouvelables ne cessent de diminuer depuis de nombreuses années. Les prix mondiaux de l'énergie augmentent depuis l'été 2021 et la tendance a été fortement exacerbée par la guerre d'agression que la Russie livre à l'Ukraine. Dans l'immédiat, la Commission aide aussi les États membres à faire baisser les prix de l'électricité et à protéger les consommateurs. Dans le cadre du paquet «Ajustement à l'objectif 55» sur le climat et l'énergie, la Commission a également présenté une proposition de **Fonds social pour le climat** afin d'aider les ménages vulnérables, les petites et moyennes entreprises et les usagers des transports.

RELÈVEMENT DE 9 % à 13 % de l'objectif contraignant en matière d'efficacité énergétique fixé pour 2030 dans le cadre du **PACTE VERT POUR L'EUROPE**

La Commission a également proposé des mesures visant à améliorer **l'efficacité énergétique** à long terme, notamment un relèvement de l'objectif contraignant en matière d'efficacité énergétique fixé pour 2030 dans le cadre du pacte vert pour l'Europe, qui passerait de 9 % à 13 %. Les États membres sont incités à recourir à des mesures fiscales pour encourager les économies d'énergie, telles que des taux réduits de TVA sur les systèmes de chauffage économes en énergie, l'isolation des bâtiments et les appareils et produits efficaces sur le plan énergétique. Afin que l'UE soit prête et résiliente pour l'hiver prochain, la Commission a imposé des **obligations** minimales **de stockage de gaz** aux États membres, qui doivent veiller à remplir leurs installations de stockage à 80 % d'ici au 1er novembre 2022.

Face à l'attitude de la Russie qui se sert du gaz comme d'une arme, la Commission a également proposé un nouvel outil législatif et le plan intitulé «**Des économies de gaz pour se préparer à l'hiver**». Cet outil, qui a été adopté par le Conseil le 5 août 2022, aiderait l'UE à faire face à une interruption totale de l'approvisionnement en gaz russe en réduisant sa consommation de gaz de 15 % jusqu'au printemps prochain. Le plan fournit également des orientations pour une réduction coordonnée de la demande de gaz, afin de limiter l'impact sur les citoyens et l'économie.

En vue de diversifier ses approvisionnements énergétiques, l'UE a engagé un dialogue avec des partenaires internationaux, dans le cadre duquel elle s'est assurée de niveaux record d'importations de gaz naturel liquéfié ainsi que d'une augmentation des livraisons de gaz par gazoduc. La Commission collabore avec la Norvège, le Royaume-Uni et les États-Unis, ainsi qu'avec l'Angola, l'Azerbaïdjan, l'Égypte, Israël, le Nigeria et la Corée du Sud. L'**accord conclu par la présidente von der Leyen avec le président américain Joe Biden** permettra de remplacer environ un tiers des 155 milliards de mètres cubes de gaz russe que l'UE a importés l'année dernière. La nouvelle infrastructure de gaz naturel liquéfié que l'UE est en train de construire, afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement et la solidarité pour tous les États membres, constituera le socle des futurs corridors d'hydrogène vert.

La nouvelle **plateforme énergétique de l'UE**, soutenue par des groupes de travail régionaux, permettra de procéder à des achats communs volontaires de gaz, de gaz naturel liquéfié et d'hydrogène en mutualisant la demande, en optimisant l'utilisation des infrastructures et en coordonnant les démarches auprès des fournisseurs. Pour reproduire le succès du programme d'achat commun de vaccins, la Commission met actuellement au point un mécanisme **d'achat groupé** pour conclure des contrats d'achat de gaz au nom des États membres participants. L'UE continuera, dans le cadre de notre programme commercial bilatéral, de dialoguer dans le monde entier avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, afin d'obtenir les approvisionnements essentiels en énergie et en matières premières qui contribueront à notre sécurité énergétique et économique à l'avenir.

REPowerEU bénéficie d'un soutien financier de près de 300 milliards d'euros, dont 225 milliards d'euros de prêts mis à la disposition des États membres au titre de NextGenerationEU, le fonds de relance historique de l'Europe. La Commission a également proposé que les États membres ajoutent un chapitre relatif à REPowerEU à leurs plans pour la reprise et la résilience et puissent ainsi mieux affecter les fonds pour la relance octroyés à la suite de la pandémie à l'objectif consistant à s'affranchir une fois pour toutes de la dépendance de l'UE à l'égard des combustibles fossiles russes. REPowerEU est un plan global et détaillé visant à assurer une énergie abordable aux personnes vivant dans l'UE, la sécurité énergétique à l'Europe et la durabilité à la planète.

DÉFENSE EUROPÉENNE ET OTAN

L'Union européenne est en train de devenir une garante de la sécurité plus forte afin de **protéger les citoyens de l'UE** et de contribuer à la paix et à la sécurité internationales dans son voisinage et au-delà. Le 11 mars 2022, par la **déclaration de Versailles**, les dirigeants de l'UE ont indiqué clairement comment renforcer la sécurité de l'Europe: en accroissant les investissements, en exploitant les technologies innovantes et critiques

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, et Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne.

et en mettant en place un marché européen de la défense plus intégré et compétitif. Le 21 mars 2022, le Conseil européen a officiellement approuvé la **boussole stratégique**, qui dote l'UE d'un plan d'action ambitieux à l'horizon 2030, d'autant plus important que la guerre est revenue en Europe.

Pour donner suite au sommet de Versailles, en mai 2022, la Commission et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, ont présenté une analyse des **déficits d'investissement dans le domaine de la défense**. Dans l'immédiat, une task-force pour les **acquisitions conjointes** dans le domaine de la défense a été créée et chargée de travailler avec les États membres. Sur la base des travaux de la task-force, il a été proposé d'adopter rapidement un instrument à court terme de l'UE pour renforcer les capacités industrielles de défense au moyen d'acquisitions conjointes, qui aideraient les États membres à combler les déficits les plus criants et les plus critiques de manière collaborative. C'est en mai 2022, également, qu'a été annoncé le programme européen d'innovation dans le domaine de la défense, qui ambitionne un investissement total de 2 milliards d'euros dans l'innovation en matière de défense.

L'OTAN, l'alliance militaire la plus puissante au monde, est strictement une **alliance défensive.**

L'Union européenne fait tout ce qui est en son pouvoir pour protéger le peuple ukrainien dans sa résistance contre l'agresseur russe et pour l'aider à réaliser son rêve d'une Ukraine démocratique, indépendante et pacifique. C'est la raison pour laquelle, **pour la première fois de son histoire, l'UE fournit des équipements militaires** et des infrastructures de sécurité à un pays tiers victime d'une attaque. À l'initiative du haut représentant, le Conseil de l'Union européenne a adopté, le 28 mars 2022, des mesures d'assistance au titre de **la facilité européenne pour la paix**, afin de fournir des équipements et du matériel aux forces armées ukrainiennes.

Le montant total du soutien apporté depuis cette date aux forces armées ukrainiennes par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix s'élève à 2,5 milliards d'euros.

Du fait de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et des effets durables qu'elle aura sur l'ordre de sécurité européen et mondial, l'UE et l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) sont plus proches que jamais. L'OTAN, l'alliance militaire la plus puissante au monde, est strictement une alliance défensive. **La coopération entre l'UE et l'OTAN** constitue un pilier à part entière de la stabilité et de la sécurité européennes. L'UE et l'OTAN ont démontré toute la force de l'unité transatlantique face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. De fait, le 18 mai 2022, deux nouveaux États membres de l'UE, **la Finlande et la Suède, ont demandé à adhérer à l'OTAN**, renonçant à leur doctrine traditionnelle de non-alignement militaire face à la guerre non provoquée que la Russie livre à l'Ukraine.

Nadia Dobrianska a quitté Kiev pour **Cork** après qu'une famille irlandaise a proposé de l'accueillir avec sa famille. Nadia documente les violations des droits de l'homme et les crimes de guerre commis par l'armée russe. Elle joue également de la flûte irlandaise et chante des chants traditionnels irlandais.

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, et Josep Borrell, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, rendent hommage aux victimes de l'agression russe contre l'Ukraine.

LUTTER CONTRE LES CRIMES DE GUERRE, L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA PROPAGANDE

Avec le gouvernement ukrainien, l'UE enquête sur des allégations de crimes de guerre commis par l'armée russe. Il ne peut y avoir de réconciliation sans justice et les responsables de crimes seront poursuivis. Lorsque les troupes russes se sont retirées de la région de Kiev, des informations faisant état d'atrocités ont commencé à circuler. Le bureau du procureur général ukrainien, 13 États membres de l'UE et le bureau du procureur de la Cour pénale internationale ont ouvert des enquêtes sur de possibles **crimes de guerre et crimes contre l'humanité** commis par l'armée russe en Ukraine.

L'**équipe commune d'enquête** créée le 25 mars 2022, avec le soutien d'Eurojust, vise à faciliter la coordination des enquêtes transfrontières sur les principaux crimes internationaux, ainsi que les poursuites dans les États participants et devant la Cour pénale internationale. L'équipe se compose d'enquêteurs et de procureurs originaires d'Estonie, de Lettonie, de Lituanie, de Pologne, de Slovaquie et d'Ukraine. Le 25 avril, la Cour pénale internationale a décidé de se joindre à l'équipe commune d'enquête.

La guerre en Ukraine a également des répercussions mondiales, en particulier sur les plus vulnérables. **La guerre de Poutine fait peser de graves menaces sur la sécurité alimentaire mondiale**. Les exportations, en particulier de céréales et d'oléagineux, ont été fortement limitées en raison du blocus des ports de la mer Noire par la marine russe. L'UE aide l'Ukraine à exporter les produits agricoles actuellement stockés dans le pays, ainsi que les futures récoltes, par voie routière, ferroviaire et fluviale et à importer les intrants agricoles dont elle a besoin, des semences aux engrais en passant par l'alimentation animale, via les corridors de solidarité annoncés le 12 mai 2022. En août 2022, les **couloirs de solidarité de l'UE avaient permis d'exporter plus de dix millions de tonnes de céréales ukrainiennes**, soit près de la moitié des céréales bloquées dans les ports ukrainiens en raison du blocus russe. Aucune des sanctions de l'UE ne vise le secteur agricole russe, précisément pour assurer la sécurité alimentaire de certaines des nations les plus vulnérables du monde.

Considérés comme un ensemble, l'**UE et ses États membres constituent le premier pourvoyeur mondial d'aide humanitaire et d'aide au développement**, y compris en matière de sécurité alimentaire. L'Équipe Europe a lancé une initiative globale pour faire face à l'insécurité alimentaire mondiale, associant une aide alimentaire d'urgence à court terme et un soutien aux moyens de subsistance à une assistance à moyen terme en faveur de systèmes alimentaires résilients et durables dans les pays partenaires.

Dans le cadre de cette initiative, l'UE a mobilisé 600 millions d'euros de fonds supplémentaires destinés aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique les plus touchés. L'UE a également créé une facilité pour l'alimentation et la résilience d'un montant de 225 millions d'euros en faveur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Cela porte le montant total de l'aide de l'UE en faveur de la sécurité alimentaire à 7,7 milliards d'euros jusqu'en 2024 dans le monde entier. Le soutien mis en place par l'UE ne laisse personne de côté,

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, et Volodymyr Zelensky, président de l'Ukraine.

grâce à une collaboration avec les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix qui vise à assurer une transition juste et inclusive, conformément au pacte vert pour l'Europe.

Pour **contrer les campagnes de désinformation et de manipulation de l'information orchestrées par le Kremlin**, l'UE a décidé, le 2 mars 2022, de suspendre temporairement les activités de radiodiffusion des médias publics Sputnik et Russia Today dans l'UE jusqu'à ce qu'il soit mis fin à l'agression contre l'Ukraine. Le 3 juin 2022, les activités de radiodiffusion de trois autres chaînes d'État russes – Rossiya RTR/RTR Planeta, Rossiya 24/ Russia 24 et TV Centre International – ont aussi été suspendues. Ces opérateurs comptent parmi les principaux vecteurs de la désinformation pro-Kremlin, qui ciblent des publics en Ukraine et dans l'UE et diffusent de la désinformation et de la propagande en soutien à l'agression de l'Ukraine par la Russie.

Mykola Kharytonov, qui dirige le centre pour l'agriculture biologique et la protection de l'environnement de Dnipro, poursuit ses recherches sur les engrais depuis la Catalogne (**Espagne**), car il souhaite participer à la reconstruction de l'Ukraine.

La Commission collabore également avec les entreprises et les médias sociaux dans le monde entier pour lutter contre la désinformation et la propagande du Kremlin. En juin 2022, 34 signataires — dont des plateformes et des entreprises technologiques telles que Facebook, Google, Twitter, Microsoft, Mozilla et TikTok, ainsi que des organisations de la société civile — ont signé un nouveau **code de bonnes pratiques renforcé contre la désinformation**, un cadre volontaire et d'autorégulation fondé sur les orientations de la Commission conformément au règlement sur les services numériques. Largement reconnu comme un cadre novateur, le code énonce des engagements ambitieux et précis pour lutter contre la désinformation et marque une nouvelle étape importante vers un environnement en ligne plus transparent, plus sûr et plus fiable.

L'AVENIR EUROPÉEN DE L'UKRAINE

Le 8 avril 2022, nous avons assisté à une étape émouvante du cheminement de l'Ukraine vers l'Union européenne. La présidente von der Leyen a remis au président Zelensky un questionnaire destiné à recueillir des informations sur l'état de préparation de l'Ukraine à une adhésion à l'UE. Dix jours plus tard, les autorités ukrainiennes ont officiellement remis le questionnaire rempli. Grâce à son accord d'association, l'Ukraine est déjà étroitement alignée sur l'UE, et le processus de rapprochement réglementaire et politique est accéléré autant que possible, tout en veillant à ce que toutes les conditions de fond soient respectées. Le 17 juin 2022, la Commission européenne a rendu un avis favorable sur l'octroi à l'Ukraine, de même qu'à la Moldavie, du **statut**

de candidat à l'UE, qui a été confirmé à l'unanimité par le Conseil européen le 23 juin 2022. Le Conseil européen a également reconnu la perspective européenne de la Géorgie. Il s'est déclaré prêt à accorder à la Géorgie le statut de pays candidat une fois que les priorités énoncées dans l'avis de la Commission sur sa demande d'adhésion auront été prises en compte.

L'UE apporte de longue date au gouvernement ukrainien un soutien direct dans le cadre duquel l'UE, les États membres et les institutions financières européennes collaborent. Depuis le début de la guerre, l'UE a considérablement intensifié son soutien à l'Ukraine et mobilisé **9,5 milliards d'euros pour renforcer la résilience économique, sociale et financière globale du pays**, sous la forme d'une assistance macrofinancière, d'un appui budgétaire, d'une aide d'urgence, de mesures de réaction à la crise, d'une aide humanitaire et d'un soutien militaire au titre de la facilité européenne pour la paix. Un montant total de 2,2 milliards d'euros d'assistance macrofinancière a déjà été intégralement versé entre mars et début août, ainsi que 120 millions d'euros d'appui budgétaire. En outre, le 27 avril, la Commission a proposé de suspendre tous les droits à l'importation qui subsistaient sur toutes les exportations ukrainiennes vers l'UE pendant au moins un an.

Le 17 juin 2022, la Commission a rendu un avis favorable sur **l'octroi à l'Ukraine du statut de candidat à l'UE.**

Le 16 mars 2022, dans un élan extraordinaire de solidarité et d'ingéniosité au cours des premiers jours de la guerre, **les réseaux électriques de la Moldavie et de l'Ukraine** ont été synchronisés avec le réseau électrique d'Europe continentale. Grâce à cela, l'Ukraine a pu préserver la stabilité de son réseau électrique et continuer de chauffer les habitations et de s'éclairer en ces heures sombres. Il s'agit également d'une étape importante dans la relation entre l'Union européenne et l'Ukraine, puisqu'une connexion au sens propre du terme a ainsi été établie entre elles.

Toutefois, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a également un impact économique dans l'UE elle-même. C'est dans ce contexte qu'en mars 2022, la Commission a adopté un encadrement temporaire de crise pour les aides d'État, qui vise à permettre aux États membres d'utiliser la flexibilité prévue par les règles en matière d'aides d'État pour **soutenir l'économie dans le contexte de l'invasion russe**, tout en préservant des conditions de concurrence équitables dans le marché unique. À ce jour, la Commission a adopté 89 décisions relatives au soutien à l'économie dans le contexte de la crise géopolitique actuelle, pour un montant total approuvé estimé à près de 430 milliards d'euros. Le 20 juillet 2022, la Commission a adopté une modification de l'encadrement temporaire de crise. La modification prévoit de nouvelles catégories d'aides destinées à soutenir les efforts déployés par les États membres pour devenir indépendants des combustibles fossiles.

En **Estonie**, Johanna-Maria Lehtme a fondé «Slava Ukraini», qui a envoyé en Ukraine plus de 60 ambulances remplies de fournitures médicales et d'autres formes d'aide nécessaires pour sauver des vies.

En étroite collaboration avec le gouvernement ukrainien, la Commission regarde déjà vers l'avenir, en vue de **reconstruire une Ukraine libre et prospère ancrée dans les valeurs européennes**. Dans cet esprit de solidarité, la Commission a présenté, le 18 mai 2022, une vision ambitieuse tant pour l'aide d'urgence à court terme que pour la reconstruction à long terme de l'Ukraine, sachant qu'un important effort financier mondial sera nécessaire pour reconstruire le pays après la guerre. Afin de répondre aux besoins immédiats de l'Ukraine, la Commission a proposé, le 7 septembre, une nouvelle opération d'**assistance macrofinancière**, d'un montant de 5 milliards d'euros. Il s'agit de la deuxième partie de l'enveloppe exceptionnelle d'un montant maximal de 9 milliards d'euros qui a été proposée par la Commission le 18 mai.

En ce qui concerne l'avenir à moyen terme du pays, le gouvernement ukrainien et la Commission ont proposé de créer la **plateforme de reconstruction de l'Ukraine**, qui organiserait et coordonnerait les travaux des partenaires internationaux et des institutions financières internationales dans le cadre de l'application du **plan de reconstruction «RebuildUkraine»**. Le plan définit une trajectoire européenne claire pour l'Ukraine, en liant l'aide de l'UE à la reconstruction à la mise en œuvre de vastes réformes et de mesures de lutte contre la corruption.

2. SURMONTER LA PANDÉMIE PAR LA SOLIDARITÉ ET LA SCIENCE

PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE VACCINS ET DE TRAITEMENTS SÛRS ET EFFICACES

La pandémie de coronavirus a perturbé l'existence de millions de personnes en Europe et dans le monde. Cette crise était d'une telle ampleur que nous ne pouvions apporter les réponses dont nos citoyens avaient besoin qu'en agissant en tant qu'Union. **Pour l'Europe, il était l'heure d'intervenir**, et ce fut un moment décisif pour l'Union européenne.

Depuis les premiers jours de la pandémie, la Commission européenne s'est engagée **sur trois fronts**. Premièrement, nous nous sommes efforcés de contenir la propagation du coronavirus et de protéger le plus grand nombre de personnes possible par des vaccins. Deuxièmement, nous avons adopté, pour faire face au choc économique, un plan de relance sans précédent prévoyant des investissements et des réformes. Troisièmement, nous avons maintenu le cap de notre transition écologique et numérique, car la pandémie n'a fait qu'accroître la nécessité d'un changement. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer sans hésitation que l'UE a relevé le défi de la COVID-19 de manière compétente et en faisant preuve de sollicitude et d'unité.

83,4 % de la population adulte de l'UE a reçu une primovaccination (une ou deux doses) contre la COVID-19.

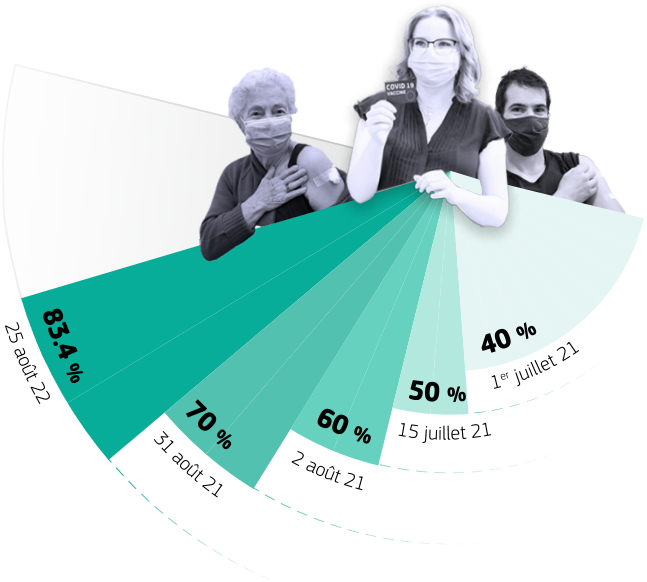

CHRONOLOGIE DES AUTORISATIONS: des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19

- **BioNTech–Pfizer** — 21 décembre 2020
- **Moderna** — 6 janvier 2021
- **AstraZeneca** — 29 janvier 2021
- **Johnson & Johnson** — 11 mars 2021
- **Novavax** — 20 décembre 2021
- **Valneva** — 24 juin 2022

La première cargaison de vaccins contre la COVID-19 arrive à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

La **stratégie de l'UE en matière de vaccins** a permis la fourniture de plus de 1,7 milliard de doses de vaccins contre la COVID-19 dans toutes les régions d'Europe. **Une proportion très élevée (83,4 %) de la population adulte** de l'UE a reçu une primovaccination (une ou deux doses) contre la maladie, tandis que 62 % ont reçu une dose de rappel, et des milliers de vies ont été sauvées.

Au début de la pandémie de coronavirus, la Commission a conclu, au nom des États membres, des **contrats d'achat anticipé** avec différents producteurs de vaccins. En contrepartie du droit d'acheter un nombre déterminé de doses de vaccin au cours d'une période donnée et à un prix donné, la Commission a financé une partie des coûts initiaux supportés par les producteurs de vaccins au moyen de l'**instrument d'aide d'urgence** doté de 2,7 milliards d'EUR. La Commission a ainsi contribué à la mise au point et à la production de vaccins sûrs et efficaces en un temps record. C'est cette prévoyance qui a permis à l'Europe de maîtriser la pire pandémie depuis un siècle.

Depuis 2020, six vaccins contre la COVID-19 ont été autorisés, après avoir été soumis aux **essais cliniques et aux procédures d'approbation réglementaire les plus rigoureux au monde**. Au cours de l'année écoulée, la Commission européenne a continué à constituer l'un des portefeuilles de vaccins les plus étendus, les plus sûrs et les plus efficaces au monde pour les habitants de l'UE. **Des contrats portant sur 4,2 milliards de doses de vaccin ont été conclus** avec huit développeurs et fabricants de vaccins prometteurs. En cas de nouveaux variants, si un vaccin adapté était autorisé d'ici à l'automne 2022, des doses seraient livrées à l'UE sous la forme de vaccins adaptés de BioNTech-Pfizer et Moderna. Si une nouvelle vague de la pandémie touche notre continent, l'Europe sera prête.

Pour protéger la santé des citoyens, les vaccins ne suffisent pas, il faut aussi des traitements. Il faut disposer de traitements sûrs et efficaces pour aider les patients atteints de COVID-19 à lutter contre l'infection et à se rétablir plus rapidement, mais aussi pour réduire les hospitalisations et, surtout, éviter les décès. La **stratégie de l'UE en matière de traitements contre la COVID-19** soutient le développement et la disponibilité de médicaments, y compris pour les patients en phase de rétablissement de la COVID-19.

En octobre 2021, la Commission a établi un portefeuille de 10 traitements potentiels contre la COVID-19, après avoir examiné 82 traitements candidats à un stade avancé de développement clinique, en tenant compte du fait que différents types de produits sont nécessaires pour différentes populations de patients et à des stades et degrés de sévérité divers de la maladie. En mai 2022, **huit traitements contre la COVID-19 étaient autorisés**. Plusieurs contrats de passation conjointe de marchés pour des médicaments contre la COVID-19 ont également été conclus avec des fabricants afin que les États membres puissent accéder plus facilement aux traitements contre la COVID-19.

LEADERSHIP MONDIAL EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ VACCINALE

Dès le premier jour de la pandémie de coronavirus, la Commission s'est prononcée en faveur d'une coopération internationale dans la lutte contre la pandémie. Nous avons fait le choix de la solidarité non seulement au sein de l'Europe, mais aussi avec le reste du monde. L'UE est le premier fournisseur mondial de vaccins contre la COVID-19 et l'un des principaux donateurs du mécanisme COVAX (mécanisme pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19) pour les pays en développement. Entre novembre 2020 et juillet 2022, l'UE a exporté **plus de 2,4 milliards de doses de vaccins contre la COVID-19 vers 168 pays au total**, dont 478 millions ont été données à des pays dans le besoin, en particulier en Afrique, principalement par l'intermédiaire de COVAX.

Le lancement du paquet d'investissement «Global Gateway» pour l'Afrique a eu lieu lors du **sommet UE-Union africaine** de février 2022. Le volet «santé» de ce paquet comprend une enveloppe d'au moins 425 millions d'euros pour accélérer le rythme de la vaccination sur le continent. Lors du **deuxième sommet mondial sur la COVID-19** qui s'est tenu en mai 2022, et compte tenu de l'évolution de l'offre et de la demande de vaccins, la présidente von der Leyen a annoncé que les efforts déployés par l'UE seraient adaptés pour soutenir l'utilisation la plus efficace possible des doses disponibles. Il est notamment prévu de verser 450 millions d'EUR au Fonds mondial de préparation aux pandémies, sous réserve d'un accord sur la gouvernance du Fonds. Cela témoigne de la solidité du **programme États-Unis / Union européenne pour vaincre la pandémie mondiale**, vacciner le monde, sauver des vies maintenant et rétablir une meilleure sécurité sanitaire mondiale.

À moyen terme, plus de 1 milliard d'euros provenant du budget de l'UE et des États membres seront utilisés pour **renforcer la capacité de fabrication en Afrique ainsi que l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé**, afin de soutenir l'objectif de l'Union africaine à l'horizon 2040, consistant à fabriquer localement 60 % des vaccins utilisés sur le continent, tout en renforçant les systèmes pharmaceutiques locaux.

En septembre 2021, avec le soutien de l'UE, le **centre de transfert de technologie pour les vaccins à ARNm** de l'Organisation mondiale de la santé a été créé en Afrique du Sud. Au niveau régional, l'UE soutient le lancement de l'Agence africaine des médicaments en apportant du savoir-faire et des financements. Au niveau national, l'accent est mis sur l'augmentation des capacités de production et la création d'un écosystème propice aux investissements dans des pays précurseurs tels que le Ghana, le Rwanda, le Sénégal et l'Afrique du Sud.

En juin 2022, l'UE et ses États membres, sous la direction de l'Espagne, ont également lancé un partenariat avec l'Amérique latine et les Caraïbes afin de soutenir la fabrication locale de vaccins, de médicaments et d'autres technologies de la santé et de renforcer la résilience des systèmes de santé dans ces pays.

Enfin, l'UE a été à l'avant-garde des travaux sur **une réponse commerciale mondiale à la pandémie de coronavirus**. Lors de la 12e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui s'est tenue en juin 2022, les membres sont convenus d'accorder certaines dérogations en matière de propriété intellectuelle concernant les vaccins contre la COVID-19, sur la base d'un texte négocié avec succès par l'UE avec l'Inde, l'Afrique du Sud et les États-Unis.

ROUVRIR L'EUROPE ET LE MONDE

La pandémie de coronavirus est la première pandémie contre laquelle nous ayons eu à lutter à l'ère numérique. Le **certificat COVID numérique de l'UE**, qui a constitué une innovation essentielle dans la réponse de l'Europe, s'est rapidement imposé comme une norme mondiale. Adopté le 14 juin 2021, ce système a établi un cadre commun pour la délivrance, la vérification et l'acceptation des certificats de vaccination contre la COVID-19, de test et de rétablissement, afin de faciliter la libre circulation. Depuis l'entrée en application du règlement, plus de 2 milliards de certificats ont été délivrés dans l'ensemble de l'UE.

Avec ce système, l'**UE a élaboré une norme mondiale**: 48 pays et territoires non membres de l'UE répartis sur cinq continents ont adhéré au système, en plus des 27 États membres. Le certificat COVID numérique de l'UE a non seulement été essentiel pour l'exercice du droit fondamental à la libre circulation au sein de l'UE

En 2020, Adam King, un petit **Irlandais** âgé de 6 ans, qui souffre de la maladie des os de verre, a décidé d'envoyer un câlin virtuel au monde entier, comme symbole d'espoir pendant la pandémie de coronavirus. L'idée a fait du chemin, et a contribué à un processus collectif de guérison.

alors que des restrictions avaient été mises en place pour ralentir la propagation de la COVID-19, mais il a également contribué à la reprise des voyages internationaux en toute sécurité. Depuis août 2022, plus de 1,6 milliard de personnes dans le monde peuvent utiliser les certificats COVID numériques de l'UE pour leurs déplacements internationaux.

En raison de l'incertitude persistante liée à l'évolution de la pandémie, il a été convenu de prolonger l'application du règlement sur le certificat COVID numérique de l'UE jusqu'au 30 juin 2023, comme l'a proposé la Commission.

L'utilisation du certificat COVID numérique de l'UE s'est accompagnée du lancement de **Re-open EU**, un site web et une application mobile qui permettent aux Européens de trouver des informations actualisées sur les voyages et les mesures sanitaires dans les pays de l'UE en 24 langues. Re-open EU est devenue l'**application mobile la plus utilisée jamais produite par les institutions de l'UE**, avec près de 4 millions de téléchargements et 43 millions de visiteurs.

Pour faire en sorte que les applications nationales de traçage des contacts puissent communiquer entre elles par-delà les frontières, la Commission a lancé un service passerelle européen d'interopérabilité. À l'automne 2021, **19 États membres échangeaient des informations sur les contacts à risque par l'intermédiaire du portail européen**, leurs applications nationales totalisant plus de 70 millions de téléchargements. Ces téléchargements correspondent à 23 % de la population des États membres connectés. Ces applications nationales et le portail européen ont été conçus comme des outils temporaires qui seraient abandonnés une fois la pandémie terminée. À ce jour, neuf États membres ont abandonné leurs applications mobiles.

Après la réouverture de l'Europe aux déplacements intérieurs et extérieurs, et en s'appuyant sur l'expérience précoce de l'approche des **voies réservées** destinées à assurer la continuité du transport et de la livraison de marchandises aux consommateurs par-delà les frontières tout au long de la pandémie, la Commission a présenté, en mai 2022, le **plan d'urgence de l'UE en matière de transports**. Il vise à renforcer la résilience du secteur européen des transports en période de crise.

Enfin, nous avons également renforcé notre politique commerciale par notre communication — **Une politique commerciale ouverte, durable et ferme** — adoptée en février 2021. L'importance du pilier «ouverture» de notre politique commerciale reste cruciale pour les ambitions économiques et géopolitiques de l'UE. Un commerce ouvert et fondé sur des règles soutient l'emploi et la croissance dans l'UE, tout en contribuant à la mise en place de chaînes d'approvisionnement résilientes et diversifiées et en garantissant l'accès aux biens et aux matières premières dont nous avons besoin pour éviter les situations de dépendance préjudiciables. Enfin, conformément à notre nouvelle approche affirmée en matière de défense et de promotion des intérêts de nos entreprises et de nos consommateurs, nous avons mis en place des outils autonomes tels que l'**instrument relatif aux marchés publics internationaux ainsi que le règlement** qui est un nouvel instrument visant à remédier aux effets de distorsion potentiels des subventions étrangères sur le marché unique.

CONSTRUIRE UNE UNION EUROPÉENNE DE LA SANTÉ FORTE

Cette pandémie est la première qui ait fait autant de victimes en Europe depuis la naissance de l'Union européenne. Or, nous pourrions être confrontés à des épidémies similaires à l'avenir. En raison de la perte de biodiversité et du changement climatique, d'autres virus zoonotiques pourraient passer de l'animal à l'homme. En cas de nouvelle pandémie, nous devons être sûrs que tous les pays européens ont le même niveau de préparation et de réactivité. Il s'agit là d'un des enseignements que nous avons tirés de la pandémie, et c'est l'une des principales raisons pour lesquelles la Commission von der Leyen a jeté **les bases d'une Union européenne de la santé**.

L'Union européenne de la santé est la prochaine étape sur la voie d'une meilleure Union européenne. Elle vise à mieux protéger la santé physique et mentale des citoyens de l'UE, à doter l'UE et ses États membres des moyens nécessaires pour prévenir et combattre les futures pandémies, et à renforcer la résilience des systèmes de soins de santé européens.

Dans l'immédiat, l'Union européenne de la santé va se concentrer sur la préparation et la réaction aux crises. Le **règlement concernant les menaces transfrontières graves pour la santé**, qui fournira un cadre juridique permettant à l'UE de réagir rapidement en cas de menaces transfrontières pour la santé, est en cours de finalisation par les colégislateurs européens.

La **nouvelle Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA)**, créée en septembre 2021 à l'occasion du discours sur l'état de l'Union, contribue au développement, à la production et à la constitution de stocks de médicaments, de vaccins et d'autres contre-mesures médicales, telles que des équipements de protection individuelle, qui faisaient souvent défaut au cours de la première phase de la réaction au coronavirus. L'HERA permettra de mieux **prévenir et détecter les urgences sanitaires et d'y réagir rapidement** au niveau de l'UE et au niveau mondial. Au cours de sa première année d'activation, l'HERA a mis en place un groupe d'experts sur les variants de la COVID-19 afin de surveiller les mutations, a acheté des vaccins contre le virus de la variole du singe, a mis en place la facilité «**Fab UE**», un réseau de capacités de production «mobilisable à tout moment» pour la fabrication de vaccins et de médicaments, qui peut être activé à l'avenir en cas de crise, et a commencé à constituer des stocks d'équipements et de médicaments contre les menaces chimiques et nucléaires.

Il est possible de réagir rapidement aux variants car, au début de la pandémie, la Commission a invité les États membres à porter le séquençage du génome et la recherche de variants à au moins 5 %, et de préférence 10 %, des résultats positifs de tests, et a apporté un soutien de 110 millions d'euros par l'intermédiaire du **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies**. Grâce à une enveloppe supplémentaire de 123 millions d'euros provenant du programme de recherche et d'innovation de l'UE «Horizon Europe», l'UE dispose d'une capacité non négligeable de surveillance de l'apparition de nouveaux variants.

La pandémie a eu et continue d'avoir des conséquences considérables pour les patients, le personnel médical et de santé et les systèmes de santé en Europe. Au-delà de la réponse à la crise, le **programme «L'UE pour la santé»** aborde également la question de la résilience des systèmes de soins de santé. Tirant les enseignements des succès de la réaction à la pandémie, le programme prévoit un

investissement de 5,3 milliards d'euros dans des mesures qui apportent une valeur ajoutée européenne et aident les systèmes de santé des États membres à renforcer leurs capacités et à se remettre de la pandémie.

La **stratégie pharmaceutique pour l'Europe**, adoptée en novembre 2020, présente des initiatives concrètes visant à garantir l'accès de tous les patients de l'UE à des médicaments sûrs, de qualité, abordables et répondant aux besoins médicaux non satisfaits, tout en facilitant l'innovation scientifique et technologique. Elle vise également à renforcer la **sécurité de l'approvisionnement**, à remédier aux pénuries et à promouvoir l'autonomie stratégique de l'UE afin que nous puissions fournir des médicaments, y compris en temps de crise. En mars 2022, le mandat de l'Agence européenne des médicaments a été renforcé afin d'améliorer la surveillance des pénuries de médicaments critiques et de les atténuer.

Avec le nouvel **espace européen des données de santé**, la Commission franchit une étape historique sur la voie des soins de santé numériques dans l'UE.

Le **plan européen pour vaincre le cancer** est une initiative phare de l'Union de la santé. Doté d'un financement de 4 milliards d'euros, dont 1,25 milliard provenant du programme «L'UE pour la santé», le plan renforce déjà la prévention du cancer, ainsi que la recherche et les soins aux patients dans ce domaine. La Commission a commencé à mettre en place des centres et des réseaux européens de lutte contre le cancer dans tous les États membres de l'UE, en vue d'une coopération transfrontière. À l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer en février 2022, la Commission a lancé un nouveau registre du cancer, qui suit les progrès accomplis par les États membres dans la lutte contre le cancer et fixe les priorités en matière de coopération.

Avec le nouvel **espace européen des données de santé**, la Commission franchit une **étape historique sur la voie des soins de santé numériques** dans l'UE. Cette proposition de la Commission donne aux citoyens les moyens

d'exercer un contrôle total sur leurs données de santé et permet d'améliorer les soins de santé dans l'ensemble de l'UE. Elle favorisera également la mise en place d'un véritable marché unique européen des services et des produits de santé numériques. Pour ce faire, elle proposera un cadre cohérent, fiable et efficace pour utiliser les données de santé à des fins de recherche, d'innovation, d'élaboration des politiques et de réglementation, tout en garantissant le plein respect des **normes élevées de l'UE en matière de protection des données**. Ces mesures seront extrêmement précieuses pour les scientifiques, les chercheurs, les innovateurs et les décideurs politiques qui travaillent sur des traitements innovants permettant de sauver des vies.

Grâce à des vaccins sûrs et efficaces, à des taux de vaccination élevés, à des options de traitement efficaces, à des innovations numériques telles que le certificat COVID numérique de l'UE, à un Centre européen de prévention et de contrôle des maladies renforcé soutenu par la nouvelle HERA, à des stocks d'urgence de fournitures médicales et à une capacité de dépistage très étendue, l'UE a développé **une résilience de premier ordre face à la pandémie de coronavirus et aux futures crises sanitaires**.

3. MENER LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE ET ÉQUITABLES

NEXTGENERATIONEU: UNE CHANCE HISTORIQUE

Au début du mandat de la Commission von der Leyen, nous avons fixé un nouveau cap ambitieux pour l'Union européenne: construire une Europe plus écologique, numérique et socialement juste. **La COVID-19 et l'agression de la Russie contre l'Ukraine ont confirmé le bien-fondé de notre ligne d'action.** Les confinements ont accéléré la transition numérique de nos économies: l'innovation et la transformation numériques ont fait un bond de plusieurs années en quelques semaines. La pandémie a également révélé la nécessité de renouer avec notre planète, et de nombreux Européens ont redécouvert l'importance de la nature dans leur vie. Quant au chantage énergétique exercé par le Kremlin, il nous donne une raison supplémentaire de nous libérer de notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes. Unie dans la solidarité, l'UE ne se contente pas de triompher du virus, de relancer ses économies et de soutenir l'Ukraine, mais elle investit aussi résolument dans un avenir fort et durable pour la prochaine génération d'Européens.

À ce jour, plus de 100 milliards d'euros ont été versés aux États membres au titre de la **facilité pour la reprise et la résilience.**

Telle est la promesse de **NextGenerationEU, le plan de relance historique de l'Europe**. Doté d'un budget de plus de 800 milliards d'euros, se conjuguant avec le budget à long terme de l'UE à l'horizon 2027, il porte à plus de 2 000 milliards d'euros l'enveloppe totale consacrée au train de mesures de relance européen. Au printemps 2022, la Commission avait approuvé la quasi-totalité des plans nationaux pour la reprise et la résilience présentés par les États membres. Près de 40 % des investissements sont réservés à des mesures en faveur du climat et plus de 26 % à la transition numérique. Les plans pour la reprise et la résilience comprennent également **une multitude de réformes structurelles** qui auront une incidence durable et accéléreront les transitions écologique et numérique. À ce jour,

800 milliards d'euros
pour le plan de relance NextGenerationEU

40 %
des investissements consacrés aux mesures en faveur du climat

26 %
des investissements consacrés à la transition numérique

plus de 100 milliards d'euros ont été versés aux États membres dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience. La Commission estime que l'impulsion créée par les investissements réalisés au titre de NextGenerationEU pourrait **doper la croissance économique de l'UE** de 1,5 % d'ici à 2027 et contribuer à la création de 2 millions d'emplois.

NextGenerationEU investit dans les énergies renouvelables pour **accélérer la transition écologique** et, compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, pour rendre l'UE indépendante des combustibles fossiles russes bien avant 2030, grâce au plan REPowerEU. Nous investissons dans des villes plus vertes, à la nature restaurée, et dans des campagnes connectées grâce à l'internet à haut débit. Nous investissons dans la base industrielle de haute technologie de l'Europe, qu'il s'agisse d'acier écologique, de batteries recyclables et réutilisables ou encore de micropuces. Enfin, nous investissons pour offrir aux jeunes dans toute l'Union européenne de bonnes perspectives éducatives et professionnelles, dans un souci d'égalité.

Pour financer les politiques vertes de NextGenerationEU, la Commission est en passe de devenir **le plus grand émetteur d'obligations vertes** au monde. Jusqu'à 250 milliards d'EUR du financement seront levés grâce à l'émission d'obligations vertes NextGenerationEU, soit 30 % de NextGenerationEU. Le décaissement de fonds au titre de la facilité pour la reprise et la résilience de la Commission est également bien engagé en fonction des accords mis en œuvre par les États membres, y compris les réformes structurelles, notamment pour encourager l'innovation ou défendre l'état de droit. **Les organisations de la société civile, les acteurs locaux et régionaux et les partenaires socio-économiques** contribuent à faire parvenir les investissements là où ils sont le plus nécessaires.

La finance durable est au cœur des transitions écologique et numérique. Depuis que la Commission a adopté son vaste et ambitieux **paquet d'avril 2021 sur la finance durable**, l'UE est le premier acteur mondial pour la définition de normes environnementales, sociales et de gouvernance sur les marchés financiers. La **taxonomie de l'UE** est en train de créer le premier système en son genre pour la classification des activités durables. Pour lutter contre l'écoblanchiment, la Commission met également à jour la législation de l'UE sur la **publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises**, qui fait obligation aux grandes entreprises de publier des informations sur leurs activités. Parallèlement aux réformes des marchés des capitaux, la Commission s'attache à créer un **marché unique des capitaux**, non seulement pour canaliser les investissements privés vers les transitions écologique et numérique, mais aussi pour faire bénéficier les consommateurs, les investisseurs et les entreprises de sources de financement abondantes, efficientes et fiables, où qu'elles se trouvent dans l'UE.

LE PREMIER CONTINENT NEUTRE POUR LE CLIMAT D'ICI À 2050

Le **pacte vert pour l'Europe** est la feuille de route visant à faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici à 2050 et à mettre en œuvre le programme de développement durable à l'horizon 2030. De la pandémie à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, la Commission européenne a maintenu sa trajectoire et a même redoublé d'efforts pour mener à bien la transition écologique, comme elle le fait à nouveau avec le plan **REPowerEU**. Non seulement la santé de la population européenne a cause liée avec celle de la planète, mais la sécurité énergétique de l'UE dépend aussi d'un basculement massif vers les énergies renouvelables. La transition écologique est une occasion générationnelle d'améliorer le bien-être et la résilience de nos citoyens, de la faune et de la flore sauvages et de la planète.

Depuis que la Commission von der Leyen a présenté le pacte vert pour l'Europe, 10 jours seulement après le début de son mandat, l'UE a mis les bouchées doubles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, investir dans les technologies vertes et protéger l'environnement naturel. Avec la **loi sur le climat**, nous avons érigé notre ambition pour 2050 en règle contraignante du droit de l'Union. La loi sur le climat fixe également un objectif intermédiaire consistant à réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

Le paquet **«Ajustement à l'objectif 55»**, présenté par la Commission à l'été 2021, énonce les mesures concrètes à mettre en œuvre pour réaliser nos ambitions. Le pacte vert pour l'Europe est le plus vaste plan de transformation au monde. L'Europe détient la vision et les objectifs et, avec les moyens d'investir que lui procure NextGenerationEU, **le moment est venu d'en accélérer la mise en œuvre** à l'aide des instruments suivants:

Réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'AU MOINS 55 % d'ici à 2030

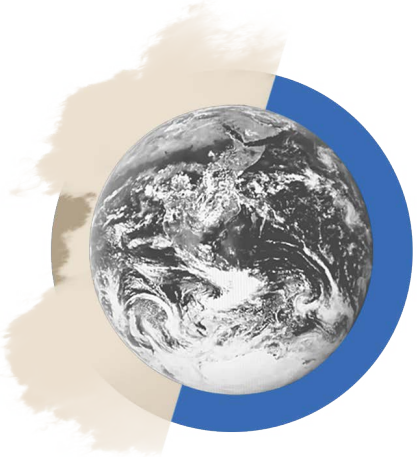

En janvier 2022, la Commission a adopté les nouvelles **lignes directrices concernant les aides d'État au climat, à la protection de l'environnement et à l'énergie** («CEEAG»), qui créent un cadre souple et adapté à l'objectif poursuivi pour aider les États membres à fournir le soutien nécessaire pour atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe de manière ciblée et rentable.

En mars 2021, la Commission a publié un **plan d'action pour le développement du secteur biologique** afin d'aider les agriculteurs de l'UE à atteindre l'objectif de 25 % des terres agricoles consacrées à l'agriculture biologique et d'une augmentation significative de l'aquaculture biologique d'ici à 2030. Le plan d'action propose des actions concrètes visant à stimuler à la fois la consommation et la production de produits biologiques, ainsi qu'à accroître encore la durabilité du secteur.

En mars 2022, la Commission a en outre présenté un ensemble de propositions visant à faire en sorte que les **produits durables** deviennent la norme sur le marché de l'UE. Les nouvelles règles rendent les produits plus durables, réutilisables, évolutifs, réparables, recyclables et économes en énergie et en ressources. Les propositions s'appuient sur les exigences existantes en matière d'écoconception, qui, pour la seule année 2021, ont entraîné une baisse de 10 % de la consommation annuelle d'énergie dans le secteur des produits grand public, tels que l'électroménager, et permis aux consommateurs de l'UE d'économiser 120 milliards d'euros. Dans le cadre du nouveau paquet de mesures, la Commission a également présenté des plans visant à rendre les textiles plus durables, réparables et recyclables, ainsi que de nouvelles règles donnant aux consommateurs les moyens de participer à la transition écologique, en veillant à ce qu'ils soient mieux informés de la durabilité environnementale des produits et mieux protégés contre l'écoblanchiment.

En juin 2022, la Commission a présenté deux nouveaux textes législatifs visant à **ramener la nature dans toute l'UE**. La proposition législative sur la restauration de la nature constitue une étape essentielle pour prévenir les effets les plus graves du changement climatique et de la perte de biodiversité en mettant l'accent sur **la restauration, au sein de l'UE, des zones humides, des cours d'eau, des forêts, des prairies, des écosystèmes marins et des milieux urbains**, ainsi que des espèces qu'ils abritent. Les nouvelles règles proposées sur les pesticides chimiques permettront de **réduire de 50 % l'utilisation des pesticides d'ici à 2030**, de réduire l'empreinte environnementale

du système alimentaire de l'UE, de protéger la santé et le bien-être de la population et des travailleurs agricoles et d'atténuer les pertes économiques causées par la dégradation de la santé des sols et la disparition des pollinisateurs due aux pesticides. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'objectif de l'UE visant à apporter une protection juridique à un minimum de 30 % des terres et 30 % des mers de l'UE d'ici à 2030, conformément à la stratégie de l'Union en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. La Commission a également présenté une proposition visant à interdire l'entrée sur le marché unique de l'UE de marchandises et de produits de base qui concourent à la déforestation dans d'autres régions du monde.

Pour réussir sa transition écologique, l'Union doit pouvoir compter sur **le soutien et la participation active de la population et des entreprises** sur tout son territoire. Aussi le pacte vert pour l'Europe prévoit-il un pacte européen sur le climat, qui réunit les citoyens de toute l'Union pour les mobiliser en faveur du climat et de la durabilité en tant qu'ambassadeurs volontaires.

La nécessité de trouver des solutions de nature ascendante et cocréative pour lutter contre le changement climatique a, en outre, amené la présidente von der Leyen à lancer, dans son discours sur l'état de l'Union de 2020, le **nouveau Bauhaus européen**, mouvement visant à faire de la transition écologique une expérience durable, belle et inclusive pour les citoyens dans

leur vie quotidienne. En septembre 2021, la Commission a annoncé les 20 lauréats des «Prix du nouveau Bauhaus européen» et les «étoiles montantes du nouveau Bauhaus européen». Pour offrir un espace public à la communauté grandissante, la Commission a lancé le **laboratoire du nouveau Bauhaus européen** au printemps 2022 et le festival du nouveau Bauhaus européen en été. Le laboratoire aide la communauté à tester les outils, les solutions et les actions qui faciliteront la transformation sur le terrain. Le nouveau centre de recherche de la Commission à Séville met également ces idées en pratique: le bâtiment sera non seulement totalement neutre en carbone, mais également à énergie positive. Le nouveau Bauhaus européen montre que le pacte vert pour l'Europe ne se limite pas à la recherche de solutions efficaces pour lutter contre le changement climatique; il entend **améliorer la vie des citoyens en interrogeant la conception et la construction de nos maisons et de nos villes**.

Le **nouveau Bauhaus européen** est un mouvement voué à faire de la transition écologique une expérience durable et inclusive pour les citoyens dans leur vie quotidienne.

Sur la scène mondiale, lors de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (**COP26**) qui s'est tenue à Glasgow en novembre 2021, l'Union européenne a appelé à réaliser des progrès significatifs dans la mise en œuvre de l'**accord de Paris**, afin que l'ambition mondiale consistant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C reste accessible. En tant que région hautement innovante et industrialisée, **l'UE est un modèle qui incite ses voisins à l'imiter**. À Glasgow, la Commission a promis 1 milliard d'euros pour protéger les forêts de la planète, qui sont essentielles pour atténuer le changement climatique et protéger la biodiversité.

Notre partenariat inédit avec l'Afrique du Sud pour une transition énergétique juste aide le pays à abandonner le charbon et servira de modèle pour la coopération avec d'autres partenaires en matière de climat et de technologie, dont le Viêt Nam. L'UE et ses États membres demeurent le premier bailleur de fonds publics en faveur de l'action climatique destinés aux pays en développement. Et notre alliance verte avec le Japon réaffirme notre coopération étroite avec les démocraties pour devenir climatiquement neutre d'ici à 2050.

En juin 2022, la Commission a **fermement ancré les critères de durabilité dans ses accords commerciaux bilatéraux**. L'enjeu est important car l'UE est la première puissance commerciale du monde. À la suite d'un bilan des aspects liés au développement durable dans nos accords commerciaux, l'UE collaborera plus étroitement avec ses partenaires commerciaux pour faire appliquer et mettre en œuvre les critères de durabilité fondamentaux, notamment

Maria Teresa Ferres, issue de cinq générations de pêcheurs **catalans**, a fondé la coopérative «La Mar de Dones» (La mer des femmes), qui promeut un engagement éthique envers la mer et la visibilité du rôle des femmes dans le secteur de la pêche.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, visite la société Advanced Semiconductor Materials Lithography (ASML) à Eindhoven, aux Pays-Bas.

ceux de l'accord de Paris et des conventions du travail de l'Organisation internationale du travail. Notre nouvelle ambition s'est déjà concrétisée par l'accord commercial UE-Nouvelle-Zélande, conclu le 1er juillet 2022. Cet accord comprend les dispositions les plus à jour en matière de commerce et de durabilité, et prévoit des sanctions liées au respect de l'accord de Paris.

En juin également, lors de la 12e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, l'UE a contribué à la conclusion d'un **accord historique pour lutter contre les subventions à la pêche néfastes** dans le monde entier. L'accord interdira les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ainsi que la surpêche, deux fléaux qui vident nos océans. Pour le faire respecter et stimuler une approche collective à l'échelle mondiale afin de protéger et de restaurer la haute mer, la Commission a dévoilé son nouveau programme de gouvernance internationale des océans. Nous préservons nos océans pour les générations futures.

FAIRE PROGRESSER LA DÉCENNIE NUMÉRIQUE DE L'EUROPE

L'UE est un précurseur mondial dans la transition vers un monde numérique sûr et digne de confiance. La pandémie de COVID-19 a démontré les avantages de la numérisation dans notre vie quotidienne et a prouvé que la **transition numérique de l'Europe, centrée sur l'humain**, est la voie à suivre. La liberté de communiquer avec ses amis et sa famille par-delà les frontières doit être un droit et non un privilège. La liberté de travailler ou d'étudier à distance devient rapidement une réalité pour de nombreux Européens, ouvrant de nouvelles possibilités pour les jeunes familles, les entreprises et les communautés rurales. Le développement de notre vie personnelle et professionnelle en ligne devrait s'accompagner d'un renforcement de la protection en ligne de nos droits fondamentaux et de nos données.

En janvier 2022, la Commission a proposé un projet de **déclaration européenne sur les droits et principes numériques**. Le Parlement européen et le Conseil se sont joints à la Commission pour négocier le texte final, qui doit être adopté par les trois institutions. Cette proposition fait suite à plusieurs textes législatifs essentiels de l'UE visant à mettre en place un espace numérique plus sûr et plus libre, en Europe et au-delà.

En avril 2021, la Commission a publié son projet de **législation sur l'intelligence artificielle (IA)**, qui était très attendu. Ce texte législatif constitue la tentative de réglementation des technologies de l'IA la plus prospective au monde, définissant une approche réglementaire transsectorielle fondée sur les risques concernant l'utilisation des systèmes d'IA dans l'UE et dans son marché unique. La Commission souhaite uniformiser les règles en matière d'IA dans l'ensemble de l'UE et garantir ainsi la sécurité juridique, encourager les investissements et l'innovation dans le domaine de l'IA et renforcer la confiance du public dans le fait que les systèmes d'IA sont utilisés dans le respect des valeurs européennes et des droits fondamentaux.

Le **règlement sur la gouvernance des données**, qui a été proposé par la Commission et a fait l'objet d'un accord avec le Parlement européen et le Conseil à l'automne 2021, vise à renforcer la confiance dans le partage des données. Il a été complété en février 2022 par une proposition de **règlement sur les données**, qui définit de nouvelles règles afin de préciser qui peut utiliser les données générées dans l'UE, tous secteurs économiques confondus, et accéder à ces données. La Commission établit également des espaces européens communs des données dans des domaines stratégiques, auxquels participent des acteurs privés et publics.

Marquant ainsi une étape décisive en mars 2022, les colégislateurs de l'UE sont parvenus à un accord sur le **règlement relatif aux marchés numériques**, qui réglemente les activités des grandes plateformes numériques, ou «contrôleurs d'accès», afin de garantir l'ouverture et l'équité du marché unique numérique européen. Ces contrôleurs d'accès seront soumis à un certain nombre d'obligations et d'interdictions clairement définies qui empêcheront les grandes entreprises numériques d'abuser de leur pouvoir de marché et permettront l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché. Avec le règlement sur les marchés numériques, la Commission sera la première au monde à réglementer les grands marchés technologiques couvrant de nombreuses pratiques et services numériques.

Un autre accord déterminant a été conclu en avril de cette année sur le **règlement relatif aux services numériques**, une première mondiale dans le domaine de la réglementation en matière numérique. Ce règlement consacre le principe selon lequel ce qui est illégal hors ligne doit également être illégal en ligne: les très grandes plateformes en ligne et les moteurs de recherche seront soumis à des exigences plus strictes pour protéger leurs utilisateurs contre les contenus, biens et services illicites. En outre, les plateformes en ligne et les moteurs de recherche seront tenus d'évaluer et d'atténuer les effets négatifs plus larges que leurs activités et algorithmes peuvent avoir sur les droits fondamentaux, le bien-être des enfants et le discours civique. Tant le règlement sur les marchés numériques que le règlement sur les services numériques ont été adoptés par le Parlement européen en séance plénière au début du mois de juillet et entreront en vigueur cette année pour s'appliquer en 2023.

Une transition numérique centrée sur l'humain est le fondement sur lequel reposent les **quatre piliers** de la décennie numérique de l'Europe, à savoir: permettre aux citoyens d'acquérir les compétences numériques; opérer la transition numérique des entreprises; numériser les services publics; et renforcer les infrastructures numériques. Convenu avec le Parlement européen et le Conseil en juillet 2022, le programme d'action «**La voie à suivre pour la décennie numérique**» a fixé des objectifs concrets dans le cadre de ces quatre piliers et a mis en place un mécanisme de mise en œuvre solide. Grâce à un montant de 250 milliards d'euros consacré à la numérisation au titre de NextGenerationEU, l'Europe progresse sur les quatre piliers. Par exemple, la Commission adoptera cette année sa proposition de **législation sur l'infrastructure de connectivité** afin de promouvoir un déploiement plus efficace et plus rapide, dans l'ensemble de l'UE, des réseaux de communications électroniques à très haute capacité, y compris la fibre optique et la 5G.

La proposition de **règlement européen sur les semi-conducteurs**, adoptée par la Commission en février 2022, est un projet phare pour la transformation de l'UE. Il n'y a pas d'avenir numérique sans semi-conducteurs. Les semi-conducteurs sont présents dans les téléphones, les ordinateurs, les voitures, les dispositifs médicaux et tous les appareils connectés. Les perturbations actuelles des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie ont renforcé la nécessité d'investir, en s'appuyant sur la base de recherche de niveau international dont dispose l'Europe en matière de semi-conducteurs pour revenir à la pointe de la conception et de la production. L'UE et les États

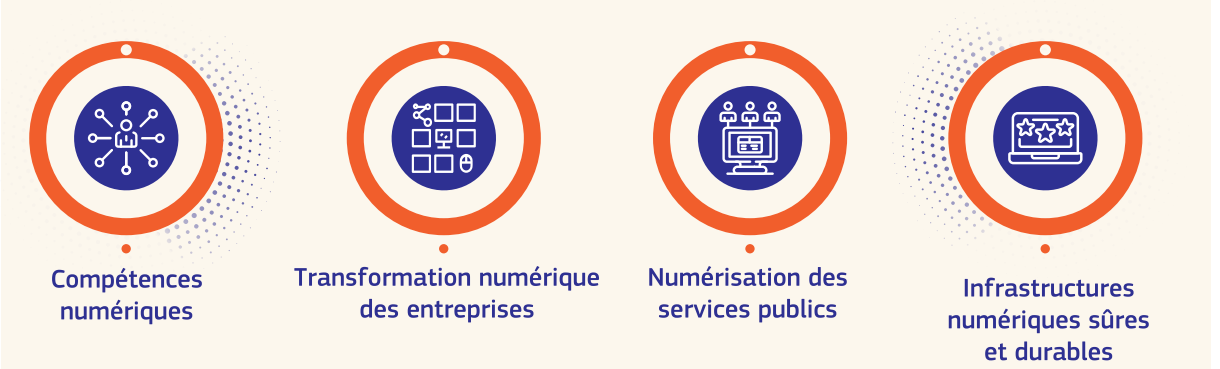

membres mobilisent 43 milliards d'euros d'investissements publics, ce qui a déjà incité le plus grand fabricant de semi-conducteurs aux États-Unis à investir 19 milliards d'euros dans l'UE.

La proposition de **règlement européen sur les semi-conducteurs** est un projet phare de transformation de l'Europe.

Parallèlement, la Commission a adopté une communication révisée sur les règles en matière d'aides d'État en faveur des **projets importants d'intérêt européen commun** afin de soutenir les grands investissements d'infrastructure transfrontières en faveur d'innovations radicales, par exemple pour la chaîne de valeur des batteries.

Les domaines de la finance et de l'espace constituent deux avant-postes émergents de la transition numérique, dans lesquels, là encore, l'UE est pionnière. En janvier 2021, la Commission et la Banque centrale européenne ont convenu de collaborer pour analyser différentes options de conception et les implications réglementaires connexes de l'**euro numérique**. Forme numérique de monnaie de banque centrale, il offrirait un plus grand choix aux consommateurs et aux entreprises. Face à la numérisation, à l'évolution rapide du paysage des paiements et à l'émergence des crypto-actifs, l'euro numérique pourrait compléter les espèces et répondrait aux nouveaux besoins de paiement.

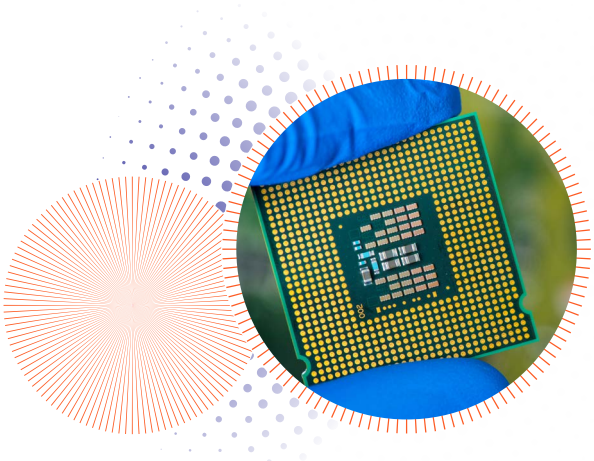

Afin de préserver la stabilité financière, tout en permettant l'innovation et en favorisant l'attractivité du secteur des crypto-actifs, l'UE est la première au monde à adopter une réglementation visant à protéger ses citoyens contre certains risques liés aux investissements dans des crypto-actifs. En juin 2022, les colégislateurs de l'UE sont parvenus à un accord historique sur la proposition de la Commission de **règlement sur les crypto-actifs**.

Le **programme spatial** de l'UE permet déjà de fournir des données et des services appréciés pour un large éventail d'applications quotidiennes, par exemple pour soutenir le transport commercial et la navigation personnelle, l'agriculture de précision et les solutions aux changements climatiques. En février 2022, la Commission européenne a également proposé deux initiatives phares pour stimuler **la connectivité sécurisée par satellite et la gestion du trafic spatial**.

Le **Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis**, créé en juin 2021, offre à l'Union européenne et aux États-Unis une plateforme efficace leur permettant de coordonner leurs approches et d'approfondir la coopération sur des questions essentielles dans les domaines du numérique, des technologies, de l'économie et du commerce. Il a tenu sa première réunion à Pittsburgh, en Pennsylvanie, le 29 septembre 2021, et sa deuxième réunion à Paris-Saclay, en France, le 16 mai 2022. Les coprésidents de l'UE et des États-Unis se sont appuyés sur des bases solides et ont annoncé de nouvelles initiatives concernant les chaînes d'approvisionnement, la sécurité alimentaire, les technologies émergentes, les infrastructures numériques et le commerce. Ces initiatives renforceront nos valeurs démocratiques communes et doperont la compétitivité transatlantique à l'échelle mondiale, elles profiteront aux travailleurs et aux familles des deux côtés de l'Atlantique et façonneront la transition numérique et technologique mondiale.

Par ailleurs, en avril 2022, la présidente von der Leyen et le Premier ministre indien, Narendra Modi, sont convenus de mettre en place un **Conseil du commerce et des technologies UE-Inde** afin de relever les principaux défis commerciaux, économiques et technologiques et

de faire progresser la coopération dans ces domaines. L'Union européenne collabore avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans le monde entier pour façonner des règles mondiales dans le domaine numérique. Nous mettons à niveau les relations numériques avec nos partenaires clés, afin de fixer les règles applicables au commerce numérique, en établissant un lien avec la projection de nos réformes internes. Un partenariat numérique a été conclu avec le Japon lors du sommet UE-Japon de mai 2022, et des négociations similaires avec Singapour et la Corée du Sud sont en cours.

RECHERCHE ET INNOVATION DE NIVEAU INTERNATIONAL

Doté de 95,5 milliards d'euros de financement pour la période allant jusqu'en 2027, **Horizon Europe** est le plus grand programme transnational de recherche et d'innovation au monde. Les transitions écologique et numérique en Europe dépendent d'une recherche et d'une innovation de niveau international. En septembre 2021, la Commission a lancé **cinq missions européennes de recherche et d'innovation** afin de trouver des solutions concrètes à certains des plus grands défis que nous devons relever.

Le 14 octobre 2021, le **Conseil européen de l'innovation**, une initiative phare d'Horizon Europe, a sélectionné 65 jeunes pousses et petites et moyennes entreprises innovantes qui bénéficieront d'un financement de 363 millions d'euros en faveur d'innovations radicales dans les domaines des soins de santé, des technologies numériques, de l'énergie, de la biotechnologie, de l'espace et dans d'autres domaines.

En décembre 2021, 99 jeunes pousses supplémentaires ont été sélectionnées pour recevoir jusqu'à 627 millions d'euros. En juin 2022, la Commission a lancé une action de soutien du Conseil européen de l'innovation pour un montant de 20 millions d'euros en faveur d'au moins 200 start-ups ukrainiennes à fort contenu technologique, et a sélectionné 74 autres start-ups et PME innovantes. Elles devraient recevoir 382 millions d'euros.

Le nouveau **programme européen d'innovation** a été adopté en juillet 2022 et comprend cinq grands programmes phares visant à faire de l'UE le chef de file mondial en matière d'innovation deep tech. Il pourrait permettre de lever environ 45 milliards d'euros auprès d'investisseurs institutionnels privés pour soutenir des entreprises en phase d'expansion. En outre, il mettra en place un programme visant à former un million de personnes aux compétences en matière de deep

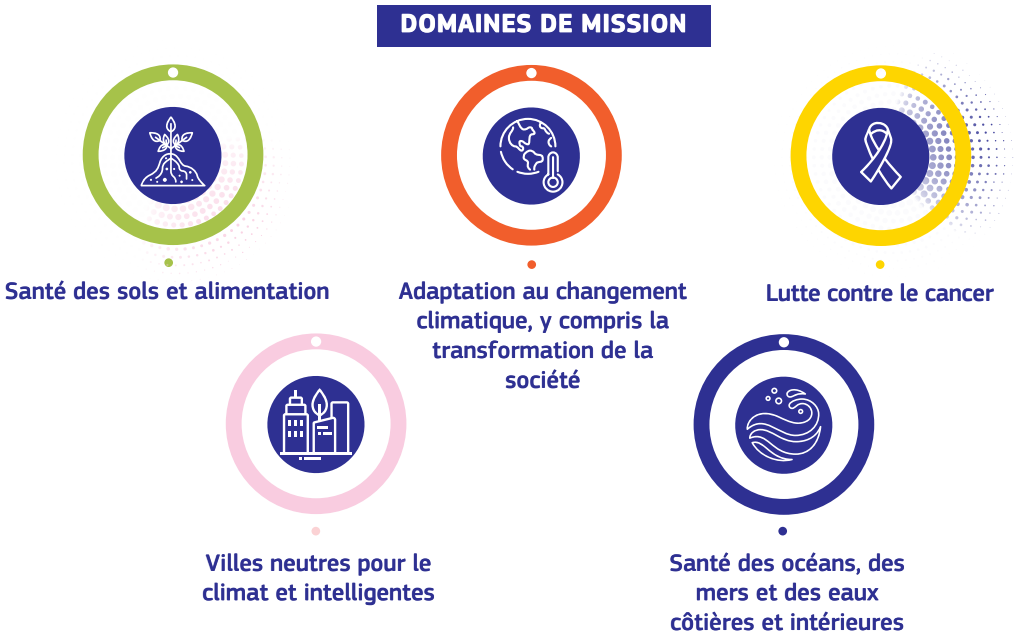

tech, en particulier dans des domaines de haute technologie allant des nouveaux matériaux à la biologie synthétique en passant par les technologies propres.

La Commission intensifie également ses efforts pour entreprendre des projets de technologies vertes avec le lancement d'un nouveau **partenariat entre l'UE et le programme Catalyst** visant à stimuler et à accroître les investissements dans des projets basés dans l'UE, à fort impact dans les technologies climatiques critiques qui devraient rendre possible la future économie à zéro émission nette (hydrogène vert, carburants durables pour l'aviation, captage direct dans l'atmosphère et stockage d'énergie de longue durée). Le partenariat a été lancé lors de la COP 26, avec la possibilité de mobiliser jusqu'à 840 millions d'euros d'ici à 2026 et de contribuer à la réalisation des ambitions du pacte vert pour l'Europe et des objectifs climatiques de l'UE à l'horizon 2030.

Des scientifiques soutenus par **le Conseil européen de la recherche** ont remporté des prix internationaux de premier plan dans les domaines de la recherche médicale, de l'astrophysique et des mathématiques, ainsi que deux prix Nobel de chimie et de physique au cours de l'année écoulée. Des enquêtes récentes ont montré que le Conseil européen de la recherche a financé des centaines de projets de recherche essentiels à l'action de l'UE pour le climat, aux politiques de santé et à la transformation numérique, tandis que plus d'un bénéficiaire sur dix a lancé des start-ups ou transféré les résultats de ses recherches à d'autres entreprises.

En outre, avec le soutien d'Horizon Europe, l'UE verra le nombre de ses **vallées de l'hydrogène** plus que doubler pour passer de 21 actuellement à 50 d'ici à 2025, en mobilisant plus d'investissements auprès de l'industrie et des États membres. L'UE étendra également le réseau existant de vallées de l'hydrogène à d'autres parties du monde en développant 100 vallées de l'hydrogène dans le monde grâce à Mission Innovation (l'initiative mondiale visant à accélérer l'innovation en matière d'énergie propre grâce à une coopération axée sur l'action). En outre, la Commission a octroyé environ 4 millions d'euros au titre du programme Erasmus+ pour soutenir un partenariat à long terme entre l'industrie et l'enseignement afin de développer les **compétences nécessaires à l'économie de l'hydrogène** et de les mettre à la disposition de tous les établissements d'enseignement.

Après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, l'UE a mis fin à la participation en cours d'entités publiques russes et d'organismes connexes aux programmes de recherche et d'innovation de l'UE, a exclu toute coopération future avec toutes les entités juridiques russes et a lancé des mesures de soutien en faveur de la communauté des chercheurs ukrainienne. **L'Ukraine peut déjà bénéficier d'un financement de l'UE au titre d'Horizon Europe.** La Commission a déjà alloué 25 millions d'euros dans le cadre d'une nouvelle action Marie Skłodowska-Curie, qui a permis d'**octroyer 200 bourses à des universitaires ukrainiens** afin de mener des travaux de recherche dans des universités de l'UE.

NE LAISSER AUCUN EUROPÉEN DE CÔTÉ

La justice sociale doit être au cœur des transitions écologique et numérique, reflétant **les valeurs de l'économie sociale de marché européenne**. C'est la raison pour laquelle la Commission von der Leyen a créé le **mécanisme pour une transition juste**, qui mobilisera jusqu'à 55 milliards d'euros d'ici à 2027 en faveur des régions les plus touchées de l'UE. Elle a également proposé la création d'un **Fonds social pour le climat**, financé directement par les recettes générées par le système européen d'échange de

quotas d'émission, afin d'aider les ménages les plus vulnérables de notre société à faire face à leurs factures d'énergie et de transport.

La réponse de l'UE à la pandémie, et aujourd'hui à la guerre de la Russie contre l'Ukraine, fonctionne grâce à une combinaison de flexibilité à court terme et de vision à long terme. Cette approche flexible, fondée sur les valeurs du marché social européen, est incarnée par l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (**SURE**). SURE a aidé les employeurs à maintenir leurs salariés au travail en versant les salaires pendant les confinements. Une assistance financière de 92 milliards d'euros a été versée à 19 États membres et a profité directement aux bénéficiaires. Rien qu'en 2020, SURE a permis de soutenir environ 31 millions de personnes dans l'UE, ainsi que 2,5 millions d'entreprises. SURE a soutenu près de 30 % de l'emploi total et un quart du total des entreprises dans les 19 pays bénéficiaires. En 2021, SURE a continué de protéger l'emploi tout en jetant les bases d'une reprise économique solide.

En juin 2022, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord historique sur la **directive relative à des salaires minimaux adéquats.**

Aujourd'hui, le marché du travail de l'UE n'a plus été aussi solide depuis des décennies. Entre le début de l'année 2021 et le début de l'année 2022, **près de 6 millions d'emplois ont été créés dans l'UE**. Au fur et à mesure que l'économie s'est redressée, les États membres sont progressivement passés de dispositifs de chômage partiel d'urgence à des mesures tournées vers l'avenir sur les marchés du travail, conformément à la recommandation de la Commission concernant un soutien actif et efficace à l'emploi (**EASE**). Malgré les graves

SURE A SOUTENU PRÈS DE 30 % DE L'EMPLOI TOTAL ET UN QUART DU TOTAL DES ENTREPRISES DANS LES 19 PAYS BÉNÉFICIAIRES

répercussions économiques de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine dans certains secteurs, jusqu'à présent, les chiffres de l'emploi dans l'UE sont restés largement inchangés et le chômage a atteint des niveaux historiquement bas (6,0 % en juin 2022). Si l'incertitude économique s'accroît, les projections actuelles montrent que l'emploi devrait continuer à croître en 2023.

L'instrument de relance pour la cohésion et les territoires de l'Europe (**REACT-EU**) constitue un autre outil qui a permis d'obtenir une reprise partagée dans l'ensemble de l'UE, en particulier pour **stimuler la croissance dans les régions moins développées**. Les fonds de la politique de cohésion ont bénéficié d'une augmentation importante de plus de 50 milliards d'euros. REACT-EU a été le tout premier instrument à être utilisé dans le cadre de **NextGenerationEU**, le premier versement ayant été effectué dès juin 2021. Cette action rapide a atténué l'impact de la crise de la pandémie et a constitué une passerelle vers le plan de relance à long terme. REACT-EU soutient les entreprises et le développement économique, renforce les systèmes de soins de santé, finance des programmes de formation et des programmes d'emploi et fournit des équipements scolaires et une assistance matérielle aux personnes qui en ont le plus besoin.

Les **aides d'État** ont également constitué un élément important de la réponse économique de la Commission à la pandémie. Depuis le début de la crise, la Commission a adopté plus de 1 430 décisions en matière d'aides d'État, approuvant près de 1 010 mesures nationales pour un montant total estimé à environ 3 200 milliards d'euros. L'encadrement temporaire des aides d'État COVID a été supprimé le 30 juin 2022.

En novembre 2021, la Commission a adopté une **communication sur une politique de concurrence adaptée aux nouveaux défis**, qui souligne le rôle important de la politique de concurrence pour la trajectoire de reprise de l'Europe, pour les transitions écologique et numérique et pour un marché unique résilient. La communication souligne la capacité intrinsèque de la politique de concurrence à s'adapter aux nouvelles conditions du marché, aux priorités stratégiques et aux besoins des consommateurs. En outre, la Commission procède actuellement à un réexamen des instruments de la politique de concurrence afin de s'assurer que tous les instruments relatifs à la politique de concurrence (contrôle des concentrations, des pratiques anticoncurrentielles et des aides d'État) restent adaptés à leur finalité et complètent sa boîte à outils existante.

Comme la pandémie l'a démontré, une économie sociale de marché forte qui place le bien-être des citoyens au premier plan est le modèle le plus résilient pour un monde post-pandémique axé sur la technologie. Le plan d'action sur le **socle européen des droits sociaux**, adopté en mars 2021, a proposé trois objectifs ambitieux de l'UE pour 2030 dans les domaines de l'emploi, des compétences et de la réduction de la pauvreté, qui ont été salués par les dirigeants de l'UE lors du sommet de Porto. Doté d'un budget total de 99 milliards d'euros, le **Fonds social européen** est un instrument financier essentiel pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux. En juin 2022, tous les États membres ont présenté leurs objectifs nationaux, démontrant leur engagement à tenir les promesses faites lors du **sommet de Porto**.

La **stratégie européenne en matière de compétences**, présentée en juillet 2020, est un plan quinquennal visant à aider les particuliers et les entreprises à développer des compétences plus nombreuses et de meilleure qualité, à pourvoir les emplois vacants et à prospérer dans une économie plus verte et plus numérique. Le pacte pour les compétences, lancé en novembre 2020, réunit des entreprises, des travailleurs, des autorités locales, des partenaires sociaux, des prestataires de formation et des services de l'emploi afin de déterminer quelles compétences seront nécessaires dans différents secteurs et de prendre des engagements en matière de reconversion des travailleurs. À ce jour, plus de 600 organisations ont adhéré au pacte et se sont engagées à contribuer au perfectionnement professionnel de 1,5 million de personnes.

Le Conseil a adopté des recommandations sur les **comptes de formation individuels et les microcertifications** en juin 2022. Et pour que l'Europe continue de proposer une éducation de classe mondiale, la Commission a lancé une **stratégie européenne en faveur des universités** qui améliorera considérablement la compétitivité de nos systèmes d'enseignement supérieur grâce à une coopération transnationale plus large et plus approfondie. Cela créera de

Lorsque la Russie a attaqué l'Ukraine, les milieux d'affaires **roumains** se sont réunis pour lancer jobs4ukr.com, une plateforme destinée à aider les réfugiés ukrainiens à trouver un emploi dans toute l'UE.

Objectifs à l'horizon 2030 fixés dans le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux

au moins

78 %

de la population âgée de 20 à 64 ans devrait occuper un emploi au plus tard en 2030

au moins

60 %

des adultes devraient suivre une formation chaque année au plus tard en 2030

une réduction d'au moins

15 millions

du nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale

meilleures conditions pour permettre aux talents de s'épanouir dans la société de la connaissance.

En juin 2022, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un **accord historique sur la directive relative à des salaires minimaux adéquats**, proposée par la Commission en octobre 2020. Cette législation a toujours été une priorité de la Commission von der Leyen et contribuera à améliorer l'adéquation des salaires minimaux et à améliorer l'accès des travailleurs à la protection offerte par le minimum salarial dans l'ensemble de l'UE.

Afin de protéger les travailleurs contre les nouveaux défis liés à la numérisation du monde du travail, la Commission a proposé, en décembre 2021, une **directive relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme**. La proposition vise à faire en sorte que les personnes travaillant par l'intermédiaire de plateformes de travail numériques se voient accorder un statut professionnel légal correspondant à leurs modalités de travail réelles et puissent bénéficier des droits du travail et des prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre. Elle aborde également la question complexe de la gestion algorithmique sur les plateformes afin de garantir l'exercice d'un contrôle humain et la transparence.

En décembre également, la Commission a présenté un **plan d'action pour l'économie sociale**. Un soutien renforcé de l'économie sociale génère des emplois mais permet aussi aux organisations d'augmenter leur impact social dans toute l'Union. Le plan d'action facilite la prospérité et la croissance des organisations de l'économie sociale en renforçant leur visibilité, en mettant en place les cadres politique et juridique appropriés et en les aidant à démarrer et à se développer.

À l'échelle mondiale, l'UE et ses États membres sont à l'avant-garde de la réforme de l'impôt sur les sociétés. En 2021, à la suite de la signature d'un accord international par 137 pays sur un taux d'imposition effectif de 15 %, la Commission a proposé une directive garantissant un taux d'imposition effectif minimal pour les activités mondiales des grands groupes multinationaux. La proposition est la concrétisation de l'engagement pris par l'UE d'agir très rapidement et d'être parmi les premiers à mettre en œuvre l'**accord global historique de réforme fiscale**, qui vise à apporter équité, transparence et stabilité au cadre international de l'impôt sur les sociétés.

«GLOBAL GATEWAY», L'OFFRE DE L'EUROPE AU MONDE

À l'automne 2021, la présidente von der Leyen a annoncé le lancement de l'initiative **«Global Gateway»**, l'offre de l'Europe à un monde qui nécessite des investissements massifs: investissements dans les énergies propres, dans les routes et ponts résistants aux inondations et dans les bâtiments capables de résister à des

vagues de chaleur extrêmes; investissements destinés à préparer nos systèmes de santé aux pandémies futures et à adapter l'agriculture à un climat plus sec; investissements propres à doter nos travailleurs des compétences qu'exigeront les emplois de demain; investissements dans les infrastructures numériques, puisque les données sont le carburant de la nouvelle économie.

L'initiative «Global Gateway» contribuera à rendre ces investissements possibles, qu'ils soient publics ou privés. Cela stimulera les liens intelligents, propres et sûrs dans les secteurs du numérique, de l'énergie et des transports et renforcera les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier. L'UE intensifie donc son offre à ses partenaires pour **soutenir de grands projets d'infrastructure dans le monde entier**, en mettant l'accent sur la progression des transitions écologique et numérique. L'Équipe Europe vise à mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2027, dont la moitié en Afrique.

Global Gateway repose sur **cinq principes:** durabilité; développement des droits de l'homme et des droits sociaux; bonne gouvernance; sécurité et mobilisation des investissements privés. Il s'agit de donner aux pays une meilleure alternative **fondée sur des valeurs**. L'UE travaillera en étroite collaboration avec des partenaires partageant les mêmes valeurs à la mise en œuvre de cette initiative.

Grâce à l'initiative «Global Gateway», l'UE contribue à la construction de **deux usines au Rwanda et au Sénégal pour fabriquer des vaccins à ARNm dernier cri**. À partir de l'année prochaine, ces vaccins seront vendus aux pays africains à des prix non lucratifs. Des projets similaires sont également en cours avec le Ghana et l'Afrique du Sud. L'initiative «Global Gateway» **soutient**, également déjà **la Grande muraille verte**, afin de stimuler la production alimentaire du Niger et du Sénégal à destination de l'Éthiopie en tant que rempart contre l'insécurité alimentaire et le changement climatique.

L'UE réalise de lourds investissements pour établir la sécurité, la stabilité et la prospérité dans notre voisinage européen. Pour les **Balkans occidentaux**, l'UE dispose d'un paquet économique et d'investissement de près de 30 milliards d'euros, soit un tiers du produit intérieur brut global de la région: dix investissements phares dans les domaines des transports durables, de l'énergie propre, de l'environnement et du climat, de l'avenir numérique, du secteur privé et du capital humain. En outre, les investissements de l'UE soutiennent rapidement la transition vers une énergie verte dans les Balkans occidentaux et la suppression progressive du charbon en tant que source d'énergie primaire. En 2022, l'UE a également franchi une étape essentielle en ouvrant des négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord.

Pour le **partenariat oriental**, l'UE mobilise jusqu'à 17 milliards d'euros d'investissements dans tous les secteurs. Il s'agit notamment de projets de connectivité numérique, tels que le déploiement d'un **câble à fibres optiques dans la mer Noire** et le développement d'infrastructures large bande à haut débit. Nous voulons également établir des lignes de transport facilitant le transport de personnes et de marchandises entre le Caucase et l'UE. Un montant supplémentaire de 30 milliards d'euros est investi dans le voisinage méridional, principalement dans des infrastructures d'énergie renouvelable.

Les investissements réalisés sous la bannière de l'initiative Global Gateway sont durables, à la fois pour l'environnement et pour les finances de nos partenaires. Nos investissements accorderont toujours la priorité au bien-être des populations. Et c'est pourquoi nous **concevrons toujours les projets conjointement avec nos partenaires**, afin de nous assurer qu'ils procurent des avantages durables aux communautés locales. C'est clairement dans l'intérêt stratégique de l'Europe. Nous avons intérêt à travailler ensemble pour notre planète, à rendre nos voisins et nos partenaires plus résilients face à toutes sortes de chocs et à remplacer les dépendances non durables par des interdépendances plus équilibrées.

INITIATIVE «GLOBAL GATEWAY»: 5 PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

NUMÉRIQUE
L'UE soutiendra un internet ouvert et sûr

CLIMAT ET ÉNERGIE
L'UE soutiendra les investissements et les règles ouvrant la voie à la transition vers une énergie propre

TRANSPORTS
L'UE soutiendra tous les modes de transport vert, intelligent et sûr

SANTÉ
L'UE aidera à renforcer les chaînes d'approvisionnement et la production locale de vaccins

ÉDUCATION ET RECHERCHE
L'UE investira dans une éducation de qualité, en accordant une attention particulière aux filles et aux femmes ainsi qu'aux groupes vulnérables

4. LES PILIERS DE LA DÉMOCRATIE EUROPÉENNE

LA COMMISSION DÉFEND LA DÉMOCRATIE ET L'ÉTAT DE DROIT

La démocratie sur le continent européen est attaquée. La guerre que livre la Russie à l'Ukraine est une guerre contre la démocratie. C'est une guerre contre l'idée que le peuple ukrainien soit le seul à décider souverainement de son propre avenir. Notre soutien à l'Ukraine puise directement sa source dans **nos valeurs démocratiques**. Ce que les Ukrainiens voient dans notre Union, c'est la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et la liberté individuelle et économique. Voilà ce qu'incarne l'Union européenne aujourd'hui. Pourtant, notre démocratie ne saurait être tenue pour acquise. Il faut la cultiver et en prendre soin jour après jour. C'est ce à quoi s'efforce la Commission von der Leyen depuis le début de son mandat.

Une démocratie représentative doit aussi constamment se régénérer. En novembre 2021, la Commission a présenté une proposition concernant **la transparence et le ciblage de la publicité à caractère politique**; il s'agit d'une des mesures destinées à protéger l'intégrité des élections et un débat démocratique ouvert, annoncées dans le cadre du plan d'action pour la démocratie européenne. Les règles proposées exigeraient que toute publicité à caractère politique soit clairement signalée comme telle et contienne des informations telles que l'identité des personnes qui l'ont payée et le montant dépensé. La Commission a également proposé d'actualiser les règles de l'UE relatives aux fondations et partis politiques européens, ainsi que les règles relatives aux «citoyens mobiles» de l'Union (vivant dans un pays de l'UE autre que celui dont ils ont la nationalité). Alors que l'UE compte quelque 13,5 millions de ces citoyens mobiles, très peu d'entre eux exercent leur droit de vote aux élections européennes et municipales dans leur pays de résidence. Les règles nouvellement proposées leur permettront de voter plus aisément..

La Commission est la gardienne des traités. Il est de son devoir de protéger les droits des citoyens de l'UE, où qu'ils vivent dans notre Union. L'état de droit est le ciment de l'Union européenne, un ciment essentiel à la protection des valeurs sur lesquelles notre Union est fondée: la démocratie, la liberté, l'égalité et le respect des droits de l'homme. Et c'est ce à quoi les 27 États membres ont tous adhéré, en tant que pays souverains et peuples libres, en décidant de faire partie de l'Union européenne.

La Commission von der Leyen a pris des mesures historiques pour renforcer la capacité de l'UE à promouvoir et à protéger l'état de droit. Elle a ainsi mis en place un **mécanisme global de protection de l'état de droit** qui prévoit un processus de dialogue annuel associant le Parlement européen, le Conseil, la Commission et les États membres, mais aussi les parlements nationaux, la société civile et d'autres parties prenantes actives dans le domaine de l'état de droit.

Afin de faciliter ce dialogue, la Commission publie des **rapports** annuels de l'UE **sur l'état de droit**, axés sur quatre domaines clés: les systèmes judiciaires, les cadres de lutte contre la corruption, le pluralisme des médias et d'autres questions institutionnelles en rapport avec l'équilibre des pouvoirs. Chaque rapport évalue la situation dans l'ensemble de l'UE et comprend 27 chapitres par pays qui examinent l'évolution de la situation dans les États membres. Trois rapports annuels sur l'état de droit ont été publiés à ce jour, dont le dernier en juillet 2022. Depuis cette année, le rapport adresse des recommandations spécifiques à chaque État membre.

La Commission a la responsabilité de protéger le budget de l'UE contre les violations de l'état de droit. Depuis 2021, celui-ci dispose d'un niveau supplémentaire de protection en la matière. En effet, un régime général de conditionnalité visant à protéger le budget de l'Union, également connu sous le nom de «**règlement relatif à la conditionnalité**», est en vigueur depuis janvier 2021. Ce dispositif est au cœur même de NextGenerationEU et du budget de l'Union. S'il est établi que des violations de l'état de droit commises dans un État membre portent atteinte ou risquent fortement de porter atteinte à la bonne gestion financière du budget de l'Union ou à la protection des intérêts financiers de l'Union, des mesures doivent être prises.

Le 27 avril 2022, la Commission a ainsi adressé une **notification écrite aux autorités hongroises** au titre du règlement relatif à la conditionnalité budgétaire. La Commission a considéré qu'un certain nombre de problèmes concernant l'état de droit en Hongrie portent atteinte ou risquent fortement de porter atteinte à la bonne gestion financière du budget de l'Union ou à la protection des intérêts financiers de l'Union. Cette notification a ouvert une procédure durant laquelle la Commission a discuté avec les autorités nationales de la manière de résoudre de façon constructive les problèmes identifiés. Le 22 août, la Hongrie a transmis des observations et des mesures correctives. La Commission analyse actuellement cette réponse avant de décider s'il y a lieu de proposer des mesures à adopter par le Conseil.

Aujourd'hui, l'Union européenne investit plus de fonds que jamais pour favoriser notre reprise économique collective et pour nous permettre de nous affranchir de notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes. Nous devons donc veiller tout particulièrement à ce que ces fonds soient utilisés à bon escient et de manière efficace. Ce bon emploi des fonds n'est pas seulement un élément essentiel de nos démocraties; il crée également de la confiance parmi les investisseurs et les entreprises en ce moment crucial.

La démocratie et l'état de droit sont également au cœur du processus d'adhésion à l'UE. C'est ce que les citoyens des Balkans occidentaux, de l'Ukraine, de la Moldavie et de la Géorgie attendent de leurs pays et ces valeurs sont au cœur de l'approche de la méthode de l'élargissement fondée sur la «**priorité aux fondamentaux**».

JOURNALISME ET LIBERTÉ D'EXPRESSION

Un principe fondamental de la démocratie est que le gouvernement est au service du peuple. Les démocraties donnent à leurs citoyens le pouvoir de prendre des décisions et de demander des comptes à leurs élus. Mais cela suppose un accès libre à une information de qualité. C'est pourquoi **la liberté et le pluralisme des médias** sont essentiels au bon fonctionnement du système démocratique et constituent une priorité du **plan d'action pour la démocratie européenne**.

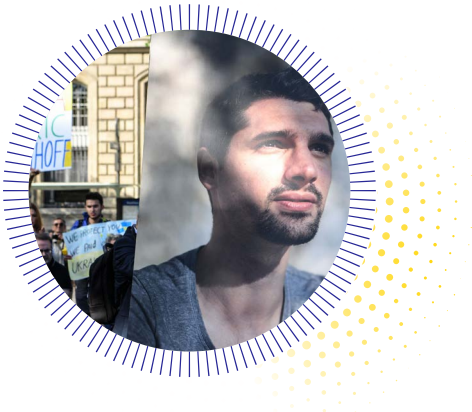

Des journalistes courageux risquent leur vie pour rendre compte des conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine. Le **Français** Frédéric Leclerc-Imhoff avait à peine 32 ans lorsqu'il a été tué lors d'une attaque russe contre un convoi humanitaire en Ukraine.

En décembre 2021, lors du sommet pour la démocratie organisé par le président américain Joe Biden, la présidente von der Leyen a présidé une session des dirigeants où elle a déclaré que «nous devons chaque jour cultiver et améliorer la démocratie, car nous savons avec quelle rapidité et quels effets dévastateurs le cours de l'Histoire peut changer». La Commission a annoncé un nouveau **programme «L'Europe dans le monde, en faveur des droits de l'homme et de la démocratie»**, d'une valeur de 1,5 milliard d'euros, pour renforcer jusqu'en 2027 le soutien de l'UE à la promotion et à la défense des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de la démocratie, de l'état de droit et du travail des organisations de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme dans le monde entier.

La Commission **soutient activement les médias ukrainiens indépendants et la société civile ukrainienne**, via les 335 millions d'euros d'aide humanitaire fournis à l'Ukraine. La société civile européenne apporte également son soutien aux journalistes ukrainiens.

Le 25 février, un jour après le déclenchement de l'attaque de la Russie contre l'Ukraine, un petit groupe paneuropéen de médias partenaires, dont la Fondation Are We Europe, s'est constitué autour d'un objectif: lever 150 000 EUR de fonds d'urgence pour les médias et les journalistes ukrainiens. Une semaine plus tard, leur campagne **«Keep Ukraine's Media Going»** avait permis de lever plus de 1,5 million d'euros, principalement grâce à de petits dons consentis par des milliers de personnes du monde entier. Ces dons, qui sont directement versés aux journalistes ukrainiens, couvrent les coûts de leurs reportages de guerre et leur permettent de se procurer des équipements d'urgence ou de transférer leurs bureaux, ou d'en créer de nouveaux, dans des villes ukrainiennes sûres ou dans l'UE.

Mais dans l'UE aussi, **les journalistes sont confrontés à des difficultés croissantes**. Étant donné les bouleversements technologiques et numériques que connaît l'environnement des médias, encore accélérés par la pandémie de COVID-19, et la multiplication des menaces et des attaques dont sont victimes les journalistes,

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, salue l'accord politique auquel sont parvenus les colégislateurs sur la directive relative à un meilleur équilibre hommes-femmes parmi les administrateurs non exécutifs des sociétés cotées.

nombre d'entre eux se trouvent de plus en plus empêchés de faire leur travail, pourtant essentiel pour la démocratie. À ce jour, trois mesures ont été mises en œuvre ou sont en cours d'élaboration par la Commission pour inverser ces tendances.

Premièrement, en septembre 2021, la Commission a présenté aux États membres des recommandations sur la manière d'améliorer la **sécurité des journalistes** – hors ligne et en ligne. Parmi les principales initiatives proposées figure la création de services de soutien nationaux indépendants, dont des lignes d'assistance téléphonique, des services de conseil juridique et d'assistance psychologique, une protection accrue pendant les manifestations et des lieux sûrs pour les journalistes et les professionnels des médias qui sont la cible de menaces.

Deuxièmement, en avril 2022, la Commission a proposé une solide **législation pour protéger les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme des poursuites judiciaires abusives**. Ces nouvelles dispositions permettront aux juges de rejeter rapidement les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique («SLAPP», pour «strategic litigation against public participation»), dites «poursuites-bâillons», et conforteront le pouvoir des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme de s'exprimer pour faire prévaloir l'intérêt public.

Et troisièmement, la Commission présente à présent un **acte législatif sur la liberté des médias**. Celui-ci consacrera, pour la première fois dans le droit de l'UE, des garanties communes protégeant le pluralisme et l'indépendance éditoriale des médias. La liberté et le pluralisme des médias et la sécurité des journalistes font également l'objet d'un suivi dans le cadre des rapports annuels sur l'état de droit.

UNE UNION DE L'ÉGALITÉ

Que ce soit en politique, dans le monde des affaires, ou dans l'ensemble de la société, nous ne pouvons réaliser tout notre potentiel qu'en mettant pleinement à profit nos talents et notre diversité. L'innovation naît de la rencontre d'individus ayant des parcours et points de vue variés. Face aux défis démographiques auxquels nous sommes confrontés, nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas utiliser le potentiel de tous les membres des diverses sociétés et de ne pas leur donner les moyens de le réaliser. Les mêmes perspectives doivent être offertes à tous ceux qui partagent les mêmes aspirations, et cela a été l'une des principales priorités de la Commission von der Leyen depuis le début de son mandat. La construction d'un monde respectueux de l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif clé intégré dans les actions extérieures de l'UE.

L'égalité et la lutte contre les discriminations sont des valeurs fondamentales de toute démocratie. L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur fondamentale de l'UE, énoncée à l'article 2 du traité sur l'Union européenne. L'inclusion et la diversité sont également des moteurs de l'innovation et de la productivité économique. Dix ans après que la Commission a présenté une première proposition de directive visant à améliorer **l'équilibre hommes-femmes dans les conseils des entreprises**, les colégislateurs sont parvenus à un accord grâce aux efforts renouvelés de la Commission von der Leyen.

La discrimination salariale au travail demeure un problème. La Commission a donc présenté, en mars 2021, une proposition de directive visant à renforcer l'application du principe **«à travail égal, salaire égal»** au moyen de la transparence des rémunérations et de mécanismes d'exécution. En outre, le programme Horizon Europe de la

Commission a lancé le projet pilote **Women TechEU** visant à placer les femmes à la pointe de la deeptech. Women TechEU s'attaque à l'écart entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'innovation en soutenant chaque année 130 start-up technologiques dirigées par des femmes.

La Commission travaille avec les États membres à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre de **plans d'action nationaux LGBTIQ + et contre le racisme.**

La violence basée sur le genre reste une réalité terrifiante pour un trop grand nombre de femmes dans l'UE. En mars 2022, la Commission a proposé des règles à l'échelle de l'UE visant à **mettre un terme à la violence basée sur le genre à l'égard des femmes** et à la violence domestique. La directive proposée érigera en infraction pénale tant le viol sur la base de l'absence de consentement que les mutilations génitales féminines. Elle érigera également en infraction pénale la cyberviolence basée sur le sexe et le genre, ce qui comprend le partage non consenti d'images intimes, la traque furtive en ligne, le cyberharcèlement et l'incitation à la violence ou à la haine en ligne. Les nouvelles règles améliorent l'accès des victimes à la justice et encouragent les États membres à faire en sorte que celles-ci obtiennent plus facilement un soutien.

En dehors de l'UE, **l'initiative «Spotlight»** de l'Union européenne et des Nations unies, visant à lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, a obtenu des résultats remarquables. Cette initiative a touché 130 millions de personnes dans le monde à travers des campagnes en faveur d'un changement de comportement. Elle a conduit, dans les pays participants, à une multiplication par deux des condamnations pour violence basée sur le genre et a doté d'une plus grande capacité d'action et d'une plus grande influence un millier d'organisations locales de défense des droits des femmes. Active même et surtout pendant la pandémie de COVID-19, l'initiative Spotlight a aidé à fournir à plus de 1,6 million de femmes et de filles des services locaux de lutte contre la violence basée sur le genre.

La Commission européenne est attachée à une société pluraliste, respectueuse de l'égalité entre les hommes et les femmes et inclusive, dans laquelle les personnes LGBTIQ+, les minorités ou les personnes porteuses d'un handicap sont traitées sur un pied d'égalité. Une **task force pour l'égalité** s'occupe spécifiquement d'intégrer l'égalité dans tous les domaines d'action.

Anna Ohnweiler est l'une des fondatrices de «Omas gegen rechts» (les grands-mères contre l'extrémisme) qui lutte contre l'antisémitisme, le racisme et la misogynie.

La discrimination ne devrait pas avoir sa place dans l'UE. La Commission travaille avec les États membres à l'élaboration, à l'adoption et à la mise en œuvre de **plans d'action nationaux LGBTIQ+ et contre le racisme**, et elle a publié des lignes directrices à ce sujet, respectivement en avril et en mars 2022. En décembre 2021, la Commission a pris de premières mesures en vue d'étendre **aux discours de haine et aux crimes de haine**. la liste de l'UE des infractions pénales. Une fois approuvée par le Conseil,

l'initiative garantira des règles communes minimales sur la manière de définir les infractions pénales et les sanctions applicables dans tous les États membres de l'UE. En tant que gardienne des traités, la Commission n'hésite pas à engager des **procédures d'infraction pour sanctionner les violations de droits fondamentaux**, comme cela a été le cas, par exemple, pour les violations à l'encontre de la communauté LGBTIQ + en Hongrie et en Pologne.

Pour susciter des changements sur le terrain, il est essentiel d'agir au niveau local. C'est dans cette optique que le **prix des capitales européennes de l'inclusion et de la diversité** a été décerné pour la première fois en avril 2022 afin de récompenser le travail que des villes et des régions d'Europe accomplissent pour promouvoir l'inclusion et créer des sociétés exemptes de discrimination et de haine. La **plateforme sur le handicap** constitue quant à elle un cadre permettant aux parties prenantes concernées de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques, d'apprendre les unes des autres et de collaborer.

Les Juifs et les communautés juives d'Europe contribuent depuis plus de deux mille ans au développement de l'Europe et sont indissociables de l'identité européenne. L'antisémitisme est incompatible avec les valeurs fondamentales de l'Europe, mais il continue malheureusement d'exister aujourd'hui en Europe. La **stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de soutien à la vie juive**, adoptée en octobre 2021, définit une série de mesures visant à intensifier la lutte contre toutes les formes d'antisémitisme, mais aussi, pour la toute première fois, à promouvoir le patrimoine et la culture juifs et à lutter contre l'antisémitisme au-delà des frontières de l'UE. Les États membres sont maintenant en train d'élaborer des plans d'action nationaux, qui seront prêts d'ici à la fin de 2022.

Aucune sorte de violence n'a sa place dans nos sociétés, surtout pas la violence envers les enfants. Le 11 mai 2022, la Commission a présenté une nouvelle **proposition législative de l'UE visant à prévenir et à combattre les abus sexuels en ligne sur des enfants**. Les règles européennes proposées obligeront les fournisseurs de services à détecter, signaler et retirer tout matériel relatif à des abus sexuels sur enfants. Un nouveau centre indépendant de l'UE chargé de prévenir et de combattre les abus sexuels sur enfants travaillera en étroite collaboration avec les services répressifs nationaux, l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs et les groupes de soutien pour **porter secours aux rescapés et leur donner des moyens d'action, et traduire les auteurs en justice**.

Anastasiia Konovalova, 30 ans, a fui Odessa pour **Bucarest**, où elle donne à présent cours à des enfants ukrainiens de classes primaires.

Le même jour, la Commission a adopté une nouvelle stratégie européenne pour **un internet mieux adapté aux enfants**. Outre un investissement accru dans l'éducation numérique des enfants, la Commission et les parties prenantes élaborent des règles de conception des services en ligne adaptée à l'âge, avec la participation active d'enfants. Les règles relatives à la suppression des contenus en ligne à caractère terroriste sont par ailleurs entrées en vigueur. Ces normes seront conformes à notre acte législatif phare sur les services numériques. Les enfants du monde entier, et pas seulement ceux qui vivent en Europe, seront davantage en sécurité et leur capacité d'action sera renforcée.

Les inégalités et l'exclusion dès le plus jeune âge altèrent la capacité de réussite future de l'enfant.

La **garantie européenne pour l'enfance** vise à briser ce cycle. Elle fournit aux États membres des orientations et des moyens appropriés pour soutenir les enfants dans le besoin en leur garantissant l'accès à l'éducation, aux activités périscolaires, à des repas scolaires sains et aux soins de santé. En 2022, la Commission a aidé 10 États membres à rendre leurs systèmes éducatifs plus inclusifs en facilitant l'inclusion des enfants handicapés ou des enfants issus de l'immigration ou de milieux vulnérables.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, plus de **2 millions d'enfants ukrainiens ont trouvé refuge dans l'Union européenne**. Ces enfants bénéficient des mêmes droits et de la même protection que les enfants citoyens de l'UE. Il a été réconfortant de voir les écoles de tous les États membres leur ouvrir leurs portes. Ces enfants méritent de recevoir la meilleure éducation et les meilleurs soins possibles. Ils pourront ainsi, après la guerre, retourner chez eux pour reconstruire l'Ukraine et la guider sur sa trajectoire européenne.

DÉMOGRAPHIE, ZONES RURALES ET DIVERSITÉ

L'Europe a subi de **profondes mutations démographiques** et continue d'y être confrontée. Dans l'UE, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 10 ans au cours des cinq dernières décennies. Il s'agit là d'une réalisation remarquable, qui témoigne de la force et de la valeur de notre économie sociale de marché. Il n'en reste pas moins que le vieillissement de la population a une incidence sur notre mode de vie et qu'il nous faut dès lors adapter notre modèle social et nos politiques à cette nouvelle réalité.

Les **zones rurales européennes** – qui abritent près de 30 % de la population de l'UE et couvrent 80 % de son territoire – jouent un rôle actif dans la double transition écologique et numérique de l'UE.

C'est la raison pour laquelle la Commission a adopté le **livre vert sur le vieillissement** au début de son mandat et lancé un vaste débat public sur les défis et les possibilités liés aux effets à long terme du vieillissement, qui concernent toutes les générations. Les résultats de la consultation publique seront largement pris en compte dans la **stratégie européenne en matière de soins**, que la Commission présentera en septembre 2022.

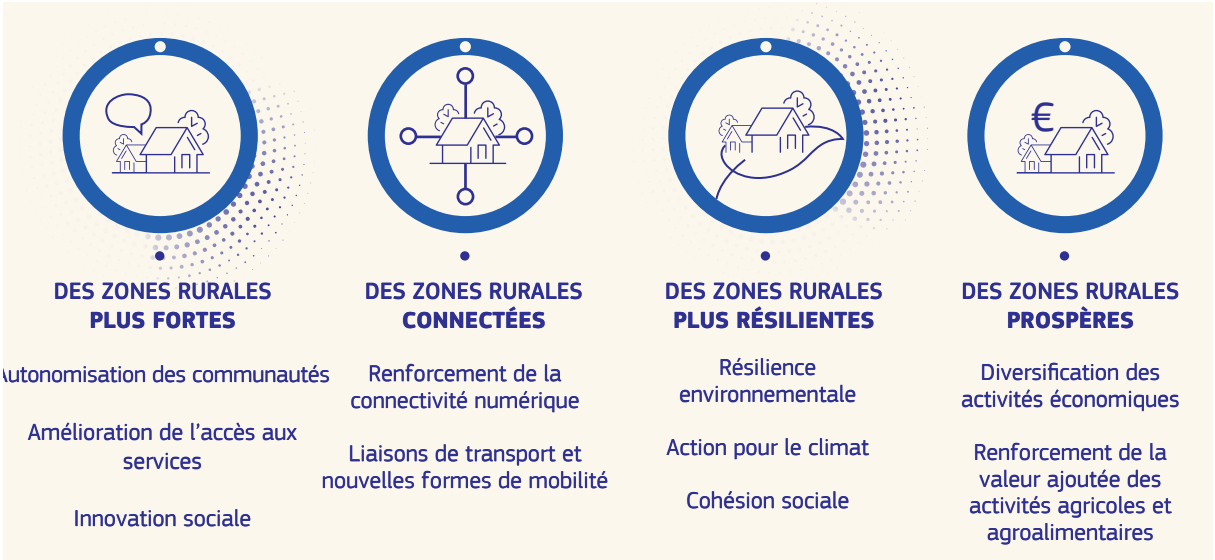

L'avenir de l'Europe dépend également des zones rurales, qui abritent près de 30 % de la population de l'UE (137 millions de personnes) et couvrent 80 % de son territoire. **Les zones rurales jouent un rôle actif dans la double transition écologique et numérique de l'Union.**

La liberté de travailler ou d'étudier à distance devient rapidement une réalité pour de nombreux habitants de l'UE, ouvrant de nouvelles possibilités pour les jeunes familles, les entreprises et les communautés rurales. Les innovations dans le domaine de l'agriculture durable sont bénéfiques non seulement pour la santé humaine et le climat, mais aussi pour la sécurité alimentaire de l'Europe.

La **vision à long terme pour les zones rurales**, lancée en juin 2021, ouvre la voie à des zones rurales fortes, connectées, résilientes et prospères. Un **pacte rural** a été lancé en décembre 2021 pour faire entendre la voix et les points de vue des communautés rurales, tandis qu'un plan d'action rural créé conjointement aidera à concrétiser la vision à long terme. Dans cet esprit, NextGenerationEU met particulièrement l'accent sur la prospérité de nos zones rurales: les 25 plans nationaux pour la reprise et la résilience adoptés par le Conseil à la date du 30 juin 2022 soutiennent les zones rurales et isolées au moyen d'un financement d'environ 14,6 milliards d'euros, destiné notamment à des investissements et à des réformes dans toute une série de domaines, tels que la restauration de la nature, les connexions internet à haut débit et les réseaux ferroviaires locaux.

L'UE doit mener une politique ambitieuse et durable en matière de migration légale pour attirer les talents dont ses entreprises ont besoin dans les villes et les zones rurales. En avril 2022, la Commission a présenté le **train de mesures «Compétences et talents»**, qui comprend des propositions législatives visant à améliorer les droits des travailleurs migrants et à faciliter la mobilité à l'intérieur de l'Union pour les résidents de longue durée. La Commission créera un **réservoir de talents européen** en vue de faciliter la mise en adéquation de l'offre et de la demande de main-d'œuvre grâce au recrutement de ressortissants de pays tiers. Un projet pilote centré sur les réfugiés ukrainiens est en cours de lancement. Afin de renforcer la coopération opérationnelle avec les pays tiers pour **faire coïncider les compétences recherchées et les besoins du marché du travail**, la Commission noue avec des partenaires clés des partenariats destinés à attirer les talents.

Depuis que la Commission a présenté le **nouveau pacte sur la migration et l'asile** en septembre 2020, des progrès ont été accomplis sur la question plus large de la migration. Ce pacte associe une gestion rigoureuse et équitable des frontières à des règles efficaces et humaines en matière d'asile et de migration. Le 2 juin 2021, la Commission a présenté une nouvelle stratégie de renforcement de l'espace Schengen dont l'objectif est de garantir une **gestion efficace des frontières extérieures de l'UE**, d'accroître la coopération policière et judiciaire, d'améliorer la préparation et la gouvernance et d'achever l'élargissement de l'espace Schengen. L'**Agence de l'Union européenne pour l'asile**, qui a commencé ses activités en janvier 2022, a augmenté l'assistance fournie aux États membres. L'activation du réseau pour le plan de gestion des crises, en vue d'améliorer l'appréciation de la situation et l'alerte rapide dans le domaine de la migration, a montré le rôle essentiel joué par le partage d'informations.

ÉLABORATION DES POLITIQUES DE L'UE – PARTICIPATION DE LA JEUNESSE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Face à la pandémie de COVID-19, les jeunes ont sacrifié une grande partie de leurs libertés pour préserver la santé et la sécurité des autres. Ils ont véritablement montré l'exemple. Dans son discours sur l'état de l'Union 2021, la présidente von der Leyen a proposé de faire de 2022 **l'Année européenne de la jeunesse**. C'est une occasion pour l'Union européenne de dialoguer davantage avec les jeunes et d'écouter leurs revendications et leurs rêves pour l'Europe.

Les résultats à mi-parcours de cette Année européenne de la jeunesse sont impressionnants:

- Participation de 27 États membres, 6 pays tiers, 30 directions générales et services de la Commission européenne et 120 organisations de parties prenantes;
- Quelque 90 initiatives phares de la Commission consacrées aux jeunes, des milliers d'activités et d'événements mis en œuvre par les États membres dans toute l'Europe et au-delà ses frontières;
- Des messages de sensibilisation publiés 240 millions de fois dans le cadre de campagnes dans les médias sociaux et reçus par 80 % des Européens âgés de 18 à 25 ans.

En 2022, la Commission a lancé une nouvelle initiative, appelée **ALMA** (Aim, Learn, Master, Achieve - Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite), destinée à aider les jeunes les plus vulnérables ou les plus défavorisés à accéder au marché du travail. Cette initiative prévoit un séjour supervisé de 2 à 6 mois dans un autre État membre de l'UE, ainsi qu'un accompagnement et des conseils avant, pendant et après ce séjour. Elle vient compléter la **garantie renforcée pour la jeunesse**, lancée en 2020, qui concrétise l'engagement pris par tous les États membres de veiller à ce que toute personne âgée de moins de 30 ans se voie proposer un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage dans les 4 mois suivant la perte de son emploi ou sa sortie du système éducatif. La garantie pour la jeunesse, qui a été couronnée de succès dans de nombreux États membres de l'UE, est étendue aux Balkans occidentaux afin qu'aucun jeune citoyen de cette région ne soit laissé-pour-compte.

Nous pensons que l'Europe a besoin d'un esprit de jeunesse pour surmonter la pandémie et écrire une nouvelle page de son histoire. C'est pourquoi l'Année européenne de la jeunesse va de pair avec **NextGenerationEU**, qui investit dans une société et une économie plus vertes, plus numériques et plus équitables pour les décennies à venir.

Afin de donner aux jeunes les moyens de faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques de l'UE, la Commission a coordonné, tout au long de l'année 2022, une série d'activités, en contact étroit avec le Parlement européen, les États membres, les autorités régionales et locales, les organisations de jeunesse et directement avec les jeunes Européens. Les panels de citoyens de la **conférence sur l'avenir de l'Europe** were étaient composés pour un tiers de jeunes gens (âgés de 16 à 25 ans).

L'année 2022 a également marqué le 10e anniversaire de l'initiative citoyenne européenne. Depuis la mi-septembre 2021, la Commission a enregistré **dix nouvelles initiatives citoyennes européennes**, qui appellent à une action de l'UE dans des domaines allant de l'amélioration des conditions de travail dans le secteur de la confection à la taxation des produits verts et au renforcement des droits des animaux. Sur cette période, trois initiatives ont recueilli plus de 1 million de signatures de citoyens, qui doivent être vérifiées par les autorités nationales:

- «Stop Finning – Stop the trade» (Stop à la pêche aux ailerons – Stop au commerce);
- «Save bees and farmers! Towards a beefriendly agriculture for a healthy environment» (Sauvons les abeilles et les agriculteurs! Vers une agriculture respectueuse des abeilles pour un environnement sain);

- «Save cruelty-free cosmetics - Commit to a Europe without animal testing» (Sauvons les cosmétiques élaborés sans recours à des traitements cruels envers les animaux - Pour une Europe sans expérimentations animales).

La Commission est déterminée à garantir la transparence et la légitimité du processus d'élaboration des politiques de l'UE. L'un de ses principaux objectifs est de promouvoir la participation des Européens et de la société civile à l'élaboration de ces politiques. Le public et les parties prenantes peuvent apporter leur contribution en ligne, sur le portail **«Donnez votre avis»**, tout au long du cycle d'élaboration des politiques, depuis les premières idées présentées par la Commission jusqu'après l'adoption des initiatives par le collège des commissaires.

En novembre 2021, afin de simplifier encore le processus de consultation, la Commission a mis en place des appels à contributions uniques, combinant deux étapes qui existaient précédemment. La traduction en a maintenant été assurée dans toutes les langues de l'UE afin de permettre une participation maximale du public. Les consultations sont également devenues plus **accessibles aux personnes handicapées**, conformément à la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées, et la communauté de la recherche scientifique est encouragée à soumettre des recherches scientifiques pertinentes dès le début des consultations.

Afin de mieux faire connaître les possibilités de contribuer à l'élaboration des politiques par l'intermédiaire des médias sociaux, la Commission collabore activement avec le Comité économique et social européen, le Comité européen des régions, ses représentations dans les États membres, ainsi que les autorités nationales et d'autres associations représentatives. Au total, la Commission a publié plus de 5 000 appels à des retours d'information et reçu plus de 3 millions de contributions. Depuis le discours sur l'état de l'Union de 2021, la Commission a reçu près de **600 000 réactions de citoyens, d'entreprises et de parties prenantes** à plus de 800 de ses initiatives.

LES CITOYENS FAÇONNENT L'AVENIR DE L'EUROPE

Du 9 mai 2021 au 9 mai 2022, l'Union européenne a dialogué avec des centaines de milliers d'Européens qui n'avaient jamais pensé à participer au processus décisionnel de l'Union. La **conférence sur l'avenir de l'Europe** constitué un exercice unique de démocratie participative, d'une ampleur et d'une portée inédites. Le rapport final de la conférence, qui contient **49 propositions et 326 mesures concrètes**, a été présenté aux présidents des trois institutions de l'UE le 9 mai 2022. Il s'agit du fruit des délibérations de l'assemblée plénière de la conférence, composée de citoyens, de représentants élus aux niveaux européen, national, régional et local, ainsi que de représentants des partenaires sociaux et de la société civile.

Plus de 750 000 participants ont partagé et débattu près de 19 000 idées sur la plate-forme numérique multilingue. Cette **plate-forme de démocratie délibérative**, spécialement conçue pour la conférence, a été visitée par plus de 5 millions de personnes et est disponible dans **les 24 langues officielles de l'UE**. La traduction automatique a permis un dialogue transnational direct entre les utilisateurs, contournant ainsi les barrières linguistiques. Par souci de transparence, toutes les procédures ont été publiées, et la plate-forme sert de référentiel du processus.

La conférence sur l'avenir de l'Europe a permis aux citoyens de tous horizons d'avoir davantage leur mot à dire sur les actions futures de l'UE.

Les plus de 6 500 manifestations organisées dans le cadre de la conférence ont pris différentes formes, allant du panel de citoyens sélectionnés de manière aléatoire à la **manifestation participative organisée par des organisations de la société civile**, le plus souvent en coopération avec les autorités nationales, régionales et locales. Parmi ces projets participatifs figurait **Untold Stories**, dont l'objectif est d'amplifier les voix et les histoires de citoyens dans des pays qui ne bénéficient pas d'une exposition ou d'une représentation égale sur la scène européenne. Untold Stories comprend sept ateliers interdisciplinaires dans sept pays européens, dans le cadre desquels de jeunes journalistes et de jeunes militants collaborent pour produire une plate-forme sur laquelle seront publiées des histoires multimédias immersives locales ainsi que leurs idées sur notre avenir commun.

L'un des éléments centraux de la conférence a été le travail accompli par les 800 citoyens sélectionnés de manière aléatoire pour participer aux quatre **panels de citoyens européens**. Un tiers des participants étaient âgés de 16 à 25 ans, ce qui a assuré une participation importante des jeunes à la conférence. Pendant trois week-ends, ils se sont réunis pour mener des **discussions approfondies** sur les défis qui se posent à l'Union européenne et **réfléchir aux moyens d'y répondre** sur la base des contributions de la plate-forme. Compte tenu du succès de ce forum délibératif innovant, les panels de citoyens se verront octroyer le temps et les ressources nécessaires pour formuler des recommandations avant que la Commission ne présente des propositions législatives clés à l'avenir.

En juin 2022, la Commission a défini quatre axes de travail pour **répondre aux propositions de la conférence**. Premièrement, les initiatives existantes qui tiennent compte des propositions (par exemple, la loi européenne sur le climat); deuxièmement, celles déjà proposées par la Commission et dans le cadre desquelles le Parlement et le Conseil sont invités à adopter une législation (par exemple, le nouveau pacte sur la migration); troisièmement, les initiatives prévues qui concrétiseront les idées émises, en s'appuyant

Du nord des **Pays-Bas** jusqu'à Bruxelles à vélo: Leverne Nijman et Leah Corsmit ont bénéficié d'une subvention du corps européen de solidarité afin de donner des conférences sur l'UE. Elles ont discuté avec plus de 800 jeunes pour recueillir leurs idées sur l'avenir de l'Europe (et sur leur avenir européen).

sur de nouvelles réflexions de la conférence (par exemple, la législation sur la liberté des médias); et quatrièmement, de nouvelles initiatives ou de nouveaux domaines de travail inspirés par les propositions, qui relèvent de la compétence de la Commission (par exemple, les questions relatives à la santé mentale).

Les premières nouvelles propositions seront annoncées à l'occasion du **discours sur l'état de l'Union de la présidente von der Leyen** en septembre 2022. Ces propositions feront partie de celles qui seront incluses dans le programme de travail de la Commission pour 2023. Dans ses actions visant à donner suite à ces propositions,

la Commission veillera à ce que les nouvelles réformes et politiques et les discussions sur la nécessité de modifier les traités ne s'excluent pas mutuellement, en mettant l'accent sur la valorisation de ce qui est actuellement possible et tout en étant ouverte à une modification des traités là où c'est nécessaire.

Afin de tenir informés les citoyens qui ont participé à la conférence et de maintenir la dynamique, une **rencontre de partage des commentaires sur la conférence** sera organisée à l'automne 2022. Cette rencontre sera l'occasion de communiquer et d'expliquer la manière dont les trois institutions de l'UE assurent le suivi des conclusions de la conférence, et aussi de faire le point sur les progrès accomplis à ce stade du processus. Le Parlement européen, le Conseil et la Commission se sont collectivement engagés à donner suite aux propositions de la conférence en toute transparence, chacun dans son domaine de compétence et conformément aux traités.

Roberta Metsola, présidente du Parlement européen, Dubravka Šuica, vice-présidente de la Commission européenne, et Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, lors de la cérémonie de clôture de la conférence sur l'avenir de l'Europe.

CHRONOLOGIE

ÉTAT DE L'UNION 2022

SEPTEMBRE 2021

15.9

La Commission européenne adopte la communication sur le **nouveau Bauhaus européen**, qui définit le cadre, les principes fondamentaux et les mesures clés qui feront avancer l'initiative.

16.9

La Commission propose une **voie à suivre pour la décennie numérique** afin de réaliser la transformation numérique de l'UE à l'horizon 2030.

16.9

La Commission adopte sa toute première **recommandation sur la sécurité des journalistes**.

16.9

La Commission européenne instaure l'**Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA)** afin de prévenir et de détecter les situations d'urgence sanitaire et d'y réagir rapidement.

16.9

L'UE propose un **partenariat renforcé avec la région indo-pacifique** pour progresser en matière de commerce, d'investissement et de connectivité.

22.9

La Commission adopte une **révision complète des règles de l'UE en matière d'assurance**, afin d'aider les assureurs à accroître leurs investissements à long terme et renforcer la résilience du secteur de l'assurance et de la réassurance.

29.9

La Commission adopte la **communication sur les missions européennes**, qui visent à relever les grands défis en matière de santé, de climat et d'environnement et à atteindre des objectifs ambitieux et mobilisateurs dans ces domaines.

OCTOBRE 2021

5.10

La Commission présente la toute première **stratégie européenne de lutte contre l'antisémitisme et de soutien à la vie juive**.

12.10

La Commission lance la **première émission d'obligations vertes** pour financer une reprise durable.

13.10

La Commission et le haut représentant/vice-président Josep Borrell présentent une **approche** visant à renforcer l'engagement de l'UE en faveur d'une région **arctique** pacifique, durable et prospère.

27.10

La commission adopte des **règles révisées pour le secteur bancaire de l'UE** afin que les banques de l'Union européenne augmentent leur résistance à d'éventuels chocs économiques futurs, tout en contribuant à la reprise en Europe après la pandémie de COVID-19 et à la transition vers la neutralité climatique.

28.10

Le **mandat renforcé de l'Agence européenne des médicaments** proposé par la Commission entre en vigueur.

NOVEMBRE 2021

2.11

La Commission annonce l'engagement d'allouer **1 milliard d'euros à la protection des forêts dans le monde**, lors de la conférence COP 26 sur le changement climatique.

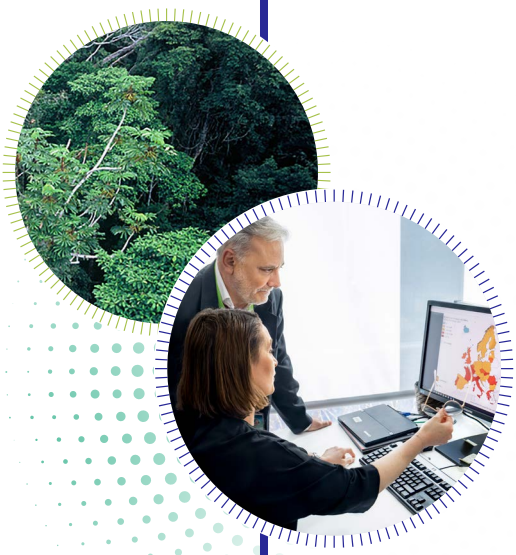

13.11

Un accord politique est trouvé pour **renforcer le travail mené par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies**, en particulier dans les domaines de la surveillance, de l'alerte précoce, de la préparation et de la réaction.

17.11

La Commission adopte de nouvelles **propositions pour mettre un terme à la déforestation, innover en matière de gestion durable des déchets et assainir les sols** pour les êtres humains, la nature et le climat.

18.11

La Commission adopte une **communication sur une politique de concurrence adaptée aux nouveaux défis**, qui définit le rôle important de la politique de concurrence pour la trajectoire de reprise de l'Europe, pour les transitions écologique et numérique et pour un marché unique résilient.

19.11

TAIEX (l'instrument d'assistance technique et d'échange d'informations de la Commission) **célèbre son 25e anniversaire**. Au cours des 25 dernières années, il a mobilisé plus de 40 000 fois des experts publics de l'UE afin d'aider les administrations publiques, dans l'UE et dans le reste du monde, à relever les défis dans les domaines du numérique, de l'environnement et de la santé.

25.11

La Commission fixe de **nouvelles règles législatives en matière de publicité à caractère politique, de droits électoraux et de financement des partis**, destinées à protéger l'intégrité des élections et l'ouverture du débat démocratique.

25.11

La Commission propose de **nouvelles mesures visant à permettre aux entreprises de lever plus facilement des capitaux dans l'ensemble de l'UE** et à faire en sorte que les habitants de l'UE obtiennent les meilleures solutions possibles d'épargne et de placement.

26.11

Lors du **sommet de l'ASEM**, l'UE et l'Asie réaffirment leur partenariat et leur engagement communs en faveur d'une reprise plus forte après la pandémie.

DÉCEMBRE 2021

1.12

L'UE lance la « **Global Gateway** », une nouvelle stratégie européenne visant à développer des liens intelligents, propres et sûrs dans les domaines du numérique, de l'énergie et des transports et à renforcer les systèmes de santé, d'éducation et de recherche dans le monde entier.

1.12

La Commission ouvre la voie à une **numérisation accrue des systèmes judiciaires de l'UE**, qui les rendra plus accessibles et plus efficaces.

8.12

Lors du sommet « Nutrition pour la croissance », **la Commission s'engage en faveur de l'amélioration de la nutrition en apportant une contribution de 2,5 milliards d'euros** entre 2021 et 2024.

8.12

La Commission propose un **nouvel outil pour lutter contre l'utilisation de pressions économiques délibérées** par des pays tiers.

9.12

La Commission propose d'étendre la liste des infractions pénales de l'UE pour y inclure les **discours de haine et crimes de haine**.

9.12

La Commission présente **un plan d'action visant à aider l'économie sociale européenne à prospérer**, en exploitant son potentiel économique et sa capacité à contribuer à une reprise juste et inclusive après la pandémie de COVID-19.

9.12

La Commission propose d'**améliorer les conditions de travail des personnes qui exercent leur activité par l'intermédiaire de plateformes de travail numériques** et publie un projet de lignes directrices relatives à l'application des règles de concurrence aux conventions collectives des travailleurs indépendants sans salariés.

14.12

Pour soutenir la transition vers une mobilité plus propre, plus verte et plus intelligente, la Commission propose de **moderniser le système de transport de l'UE**.

14.12

La Commission propose de **nouvelles règles pour rendre l'espace Schengen sans contrôles aux frontières intérieures plus résilient**.

15.12

Une **nouvelle stratégie de la Commission en matière de finance numérique** ouvre la voie à la modernisation et à la rationalisation de la déclaration de données aux fins de la surveillance.

15.12

L'**UE et la Moldavie** signent une convention de subvention de 60 millions d'euros pour aider le pays à surmonter la grave crise du gaz qu'il traverse.

15.12

La Commission propose un **nouveau cadre européen pour décarboner les marchés du gaz, promouvoir l'hydrogène et réduire les émissions de méthane**.

16.12

Un **programme renouvelé en faveur de la reprise, de la résilience et des réformes** est présenté lors du sommet du partenariat oriental.

21.12

Une nouvelle politique visant à soutenir le **désarmement, la démobilisation et la réintégration des anciens combattants** est proposée, dans le cadre de la contribution plus large de l'UE à la consolidation de la paix.

22.12

La Commission propose **une transposition rapide de l'accord international** sur l'imposition minimale des multinationales.

JANVIER 2022

1.1

Vingt ans avec l'euro en poche. **L'Année européenne de la jeunesse** débute.

14.1

La Commission adopte une proposition de recommandation du Conseil sur **l'apprentissage au service de la durabilité environnementale**.

18.1

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la Commission adopte deux **nouvelles initiatives visant à préparer les universités de l'UE à l'avenir** grâce à une coopération transnationale renforcée.

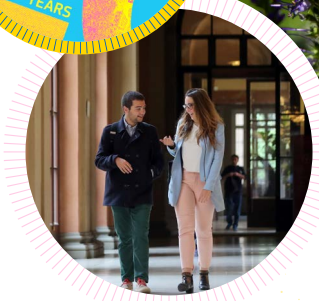

18.1

La Commission publie une **boîte à outils pour réduire l'ingérence étrangère dans la recherche et l'innovation**.

26.1

La Commission présente une **déclaration sur les droits et principes numériques** au bénéfice de tous dans l'Union.

27.1

La Commission adopte de **nouvelles lignes directrices concernant les aides d'État relatives au climat, à la protection de l'environnement et à l'énergie**.

FÉVRIER 2022

1.2

La Commission propose une **assistance macrofinancière d'urgence de 1,2 milliard d'euros en faveur de l'Ukraine**.

2.2

La Commission propose une **stratégie en matière de normalisation** définissant une nouvelle approche pour établir la primauté des normes de l'UE dans le monde en vue de promouvoir des valeurs et un marché unique résilient, vert et numérique.

2.2

La Commission donne son approbation de principe à **un acte délégué complémentaire relatif aux objectifs climatiques** qui contribuera à accélérer l'abandon des carburants fossiles solides ou liquides, y compris le charbon, en faveur d'un avenir neutre pour le climat.

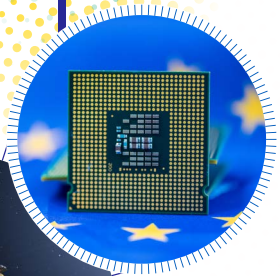

8.2

La Commission propose un ensemble complet de mesures visant à garantir la résilience de l'UE, sa souveraineté technologique et la sécurité de son approvisionnement dans le domaine **des applications et des technologies des semi-conducteurs**.

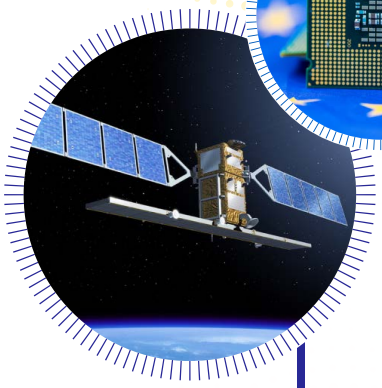

15.2

L'Union lance un **système de connectivité par satellite** et approfondit son action sur la gestion du trafic spatial, pour une Europe plus numérique et résiliente.

15.2

La Commission présente des **mesures visant à contribuer à la défense européenne, à stimuler l'innovation et à remédier aux dépendances stratégiques**. Ces nouvelles initiatives sont des avancées concrètes vers un marché européen de la défense plus intégré et plus compétitif, notamment grâce à une coopération renforcée au sein de l'UE.

17 et 18.2

Lors du **sommet Union africaine-UE** à Bruxelles, les dirigeants s'accordent sur une vision commune pour 2030. Elle sera soutenue par le paquet d'investissement Afrique-Europe, qui prévoit des investissements d'une valeur de 150 milliards d'euros.

19.2

À la suite d'une demande d'assistance de l'Ukraine en raison de la montée des menaces de la Russie, le Centre européen de coordination de la réaction d'urgence **active le mécanisme de protection civile de l'UE**. En juin, plus de 35 000 tonnes d'aide ont été fournies à l'Ukraine par les 27 États membres de l'UE, la Turquie, la Norvège et la Macédoine du Nord.

23.2

La Commission propose un **nouveau règlement européen sur les données**, dont les règles précisent qui peut utiliser les données générées dans l'UE, tous secteurs économiques confondus, et accéder à ces données, afin d'assurer l'équité dans l'environnement numérique et d'ouvrir des perspectives pour l'innovation fondée sur les données.

23.2

La Commission propose **une nouvelle directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité**, qui établit des règles imposant aux entreprises de respecter les droits de l'homme et l'environnement dans les chaînes de valeur mondiales.

23.2

L'UE approuve un **premier train de sanctions en réponse à la décision de la Russie de reconnaître comme entités indépendantes les zones non contrôlées par le gouvernement des oblasts de Donetsk et de Louhansk en Ukraine** et d'envoyer des troupes russes dans ces zones.

25.2

L'UE impose **de nouvelles sanctions individuelles et économiques en réponse à l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine**. Ce deuxième train de sanctions concerne les secteurs de la finance, de l'énergie, des transports et des technologies, ainsi que la politique des visas.

28.2

L'UE approuve un **troisième train de sanctions contre la Russie**.

MARS 2022

2.3

La Commission propose d'**activer la directive relative à la protection temporaire** afin d'apporter une aide rapide et efficace aux personnes fuyant la guerre en Ukraine.

8.3

La Commission propose l'initiative **Action de cohésion en faveur des réfugiés en Europe** qui permet aux États membres et aux régions de fournir une aide d'urgence aux personnes qui fuient l'Ukraine après son invasion par la Russie.

8.3

La Commission propose **des règles à l'échelle de l'Union européenne pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique**.

9.3

La Commission met en place un **mécanisme de solidarité pour les transferts médicaux de réfugiés** au sein de l'UE dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'UE.

9.3

Compte tenu de la situation en Ukraine et en réponse à l'implication de la Biélorussie dans l'agression, l'UE impose **de nouvelles sanctions ciblées**.

11.3

La **task force «Freeze and Seize»** est lancée; elle a été mise en place par la Commission pour assurer la mise en œuvre efficace, sur tout le territoire de l'UE, des sanctions de l'UE contre les oligarques russes et noire. biélorusses inscrits sur la liste

15.3

L'UE impose un **quatrième train de sanctions économiques et individuelles** en raison de l'agression militaire menée par la Russie contre l'Ukraine.

16.3

La Commission propose des **modifications du règlement relatif aux dépositaires centraux de titres** afin d'améliorer l'efficacité des marchés de règlement de l'UE, tout en préservant la stabilité financière, cette proposition constituant un élément clé du plan d'action de 2020 pour l'union des marchés des capitaux.

21.3

L'UE convient d'une **boussole stratégique pour renforcer la sécurité et la défense de l'UE** au cours de la prochaine décennie.

22.3

La Commission lance **un guichet unique pour soutenir les chercheurs ukrainiens**.

23.3

La Commission présente différentes **options pour réduire les prix élevés de l'énergie** au moyen d'achats conjoints de gaz et d'obligations relatives au niveau minimum de gaz devant être stocké.

23.3

La Commission européenne adopte **un encadrement temporaire de crise afin de permettre aux États membres d'exploiter la flexibilité prévue par les règles en matière d'aides d'État** pour soutenir l'économie dans le contexte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

25.3

La Commission et les États-Unis annoncent leur accord de principe sur **un nouveau cadre transatlantique de protection des données personnelles**, qui favorisera les flux de données transatlantiques.

30.3

Dans **le domaine de l'économie circulaire**, de nouvelles règles sont proposées pour faire des produits durables la norme dans l'UE, améliorer les modèles économiques circulaires et donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition écologique.

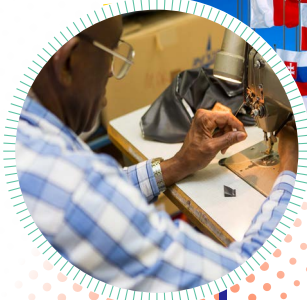

22.3

Premier jour d'application du **règlement relatif à un produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle**, ouvrant la voie à un nouveau régime volontaire à l'échelle de l'UE permettant d'épargner pour la retraite.

23.3

La Commission présente **des mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire mondiale** et à soutenir les agriculteurs et les consommateurs de l'Union face à la hausse des prix des denrées alimentaires et du coût des intrants.

24.3

Le Parlement et le Conseil parviennent à **un accord politique sur le règlement relatif aux marchés numériques**. Ce règlement garantira l'existence de marchés équitables, ouverts et contestables dans le secteur numérique afin d'assurer la croissance des entreprises numériques au sein du marché unique et leur compétitivité sur la scène mondiale.

28.3

La Commission adopte une recommandation invitant les États membres à prendre des mesures immédiates dans le contexte de l'invasion russe de l'Ukraine en ce qui concerne **les programmes de citoyenneté par investissement et les programmes de résidence par investissement**.

AVRIL 2022

6.4

L'UE prend **des mesures pour soutenir les régions africaines du Sahel et du lac Tchad**, en allouant une enveloppe totale de 554 millions d'euros de financements à la lutte contre l'insécurité alimentaire extrême et à l'amélioration de la durabilité.

8.4

L'UE convient d'un **cinquième train de mesures restrictives à l'encontre de la Russie**, en réaction à l'agression brutale perpétrée contre l'Ukraine et sa population.

9.4

La campagne et la **conférence mondiale des donateurs «Agir pour l'Ukraine»** permettent de lever 9,1 milliards d'euros en faveur des personnes fuyant l'invasion russe, en Ukraine et à l'étranger, dont 1 milliard d'euros provenant de la Commission. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement s'engage à apporter 1 milliard d'euros supplémentaires.

6.4

En réponse aux conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, l'UE annonce une aide d'un montant de 225 millions d'euros **en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience au Proche-Orient et en Afrique du Nord**.

8.4

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et le haut représentant Josep Borrell se rendent en Ukraine et rencontrent le président ukrainien Volodymyr Zelensky. La Présidente von der Leyen lui remet le questionnaire de l'UE.

20.4

L'Union européenne compte **30 ans d'opérations d'aide humanitaire et de protection civile**, destinées à aider les personnes touchées par des situations d'urgence dans le monde entier.

23.4

Le Parlement et le Conseil parviennent à **un accord politique sur le règlement relatif aux services numériques**. Ce règlement fixe, pour la première fois, une nouvelle norme en matière de responsabilité des plateformes en ligne, améliorant la protection des internautes et de leurs droits fondamentaux.

25.4

La présidente von der Leyen et Narendra Modi, Premier ministre indien, lancent le **Conseil du commerce et des technologies UE-Inde**.

25.4

La Commission propose de **renforcer le mandat de l'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale** pour lui permettre de recueillir et de conserver des preuves de crimes de guerre et de coopérer avec les tribunaux internationaux à cet égard.

26.4

L'Équipe Europe renforce son **soutien aux pays touchés par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique**, l'UE et ses États membres s'engageant à apporter un montant total de 633 millions d'euros pour améliorer la sécurité alimentaire.

27.4

La Commission présente **une proposition législative de l'UE et une recommandation pour lutter contre les poursuites abusives** engagées contre les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme.

27.4

La Commission propose une **politique en matière de migration légale**, comprenant des initiatives qui profiteront à l'économie de l'UE, renforceront la coopération avec les pays tiers et amélioreront la gestion globale des migrations à long terme.

28.4

L'UE et des partenaires internationaux présentent **une déclaration sur l'avenir de l'internet**.

MAI 2022

3.5

La Commission lance **l'espace européen des données de santé**. Il donnera aux citoyens les moyens de contrôler et d'utiliser leurs données de santé dans leur pays d'origine ou dans d'autres États membres et favorisera un véritable marché unique des services et des produits de santé numériques.

9.5

La conférence sur l'avenir de l'Europe conclut ses travaux. Ce processus de discussions, de débats et de collaboration entre citoyens et responsables politiques, qui s'est étalé sur une année, a abouti à 49 propositions et plus de 320 mesures dont les institutions de l'UE doivent assurer le suivi.

9-10.5

L'UE accueille la **6e conférence de Bruxelles sur l'«Aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région»**, au cours de laquelle 6,4 milliards d'euros d'engagements sont mobilisés au total pour 2022 et au-delà pour aider les Syriens et les populations qui les accueillent dans les pays voisins. Sur ce montant, la contribution de l'UE est de plus de 4,8 milliards d'euros, dont plus de 3,1 milliards d'engagements de la Commission.

10.5

Un accord politique est trouvé sur le **règlement relatif à la résilience opérationnelle numérique**, destiné à rendre notre système financier plus résistant aux cyberattaques et aux autres risques numériques.

11.5

La Commission présente une **nouvelle proposition législative de l'UE visant à prévenir et à combattre les abus sexuels sur enfants en ligne**.

11.5

La Commission propose des incitations fiscales favorisant l'utilisation des fonds propres afin **d'aider les entreprises à se développer et à devenir plus robustes et plus résilientes**.

12.5

Lors du **deuxième sommet mondial sur la COVID-19**, la Commission s'engage à accélérer le déploiement et l'adoption de vaccins et d'autres mesures de lutte contre la COVID-19 en Afrique grâce à un soutien supplémentaire de 400 millions d'euros.

12.5

L'UE et le Japon se retrouvent à Tokyo pour leur 28e sommet. Ils réaffirment la solidité et la richesse de leurs liens et lancent le partenariat numérique.

12.5

La Commission propose de créer des **corridors de solidarité** pour aider l'Ukraine à exporter ses produits agricoles.

13.5

Un accord politique est trouvé sur de **nouvelles règles en matière de cybersécurité des réseaux et des systèmes d'information**, destinées à garantir la protection des citoyens et des entreprises et à renforcer leur confiance dans des services essentiels.

18.5

La Commission et le haut représentant présentent une **analyse des déficits d'investissement dans le domaine de la défense** et proposent de nouvelles mesures et actions nécessaires pour renforcer la base industrielle et technologique de défense de l'Europe.

18.5

La Commission présente un plan pour une réponse immédiate de l'UE aux **besoins de financement de l'Ukraine et pour sa reconstruction à plus long terme**.

25.5

La Commission propose des **règles relatives à la répression pénale de la violation des mesures restrictives**, et au gel et à la confiscation des avoirs des personnes qui enfreignent les mesures restrictives et de ceux d'autres criminels.

18.5

L'UE présente le **plan REPowerEU** qui vise à réduire rapidement la dépendance à l'égard des combustibles fossiles russes et à accélérer la transition écologique.

18.5

L'UE dévoile un **partenariat stratégique avec les États du Golfe**, qui vise à élargir et à approfondir sa coopération avec le Conseil de coopération du Golfe et ses pays membres.

23.5

La Commission adopte un **plan d'urgence pour les transports** qui prévoit des mesures concrètes de protection des transports de l'UE en temps de crise.

JUIN 2022

3.6

L'UE approuve un **sixième train de mesures restrictives contre la Russie**, y compris un embargo sur la plupart des importations de pétrole russe.

7.6

Un accord politique est conclu sur une proposition relative à **l'équilibre hommes-femmes dans les conseils d'administration des entreprises**.

16.6

Un **nouveau code de bonnes pratiques contre la désinformation** est adopté, sur la base des orientations publiées par la Commission en mai 2021.

22.6

La Commission adopte des propositions pour r**estaurer la nature en Europe** d'ici à 2050 et **réduire de 50 % l'utilisation des pesticides** d'ici à 2030.

23.6

Les dirigeants de l'UE accordent le statut de candidat à l'**Ukraine** et à la **Moldavie**. Ils reconnaissent également la perspective européenne de la Géorgie.

23.6

Réunion des dirigeants de l'UE et des Balkans occidentaux dans la perspective de la réunion du Conseil européen à Bruxelles.

24.6

L'UE dévoile le programme mis à jour de **gouvernance internationale des océans**.

30.6

Le Parlement et les États membres de l'UE parviennent à un accord politique sur un nouveau règlement visant à remédier aux distorsions causées par les **subventions étrangères au sein du marché unique**.

30.6

La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et la Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, annoncent la conclusion des négociations en vue d'un **accord commercial global**.

30.6

Les colégislateurs parviennent à un accord concernant le règlement européen sur les crypto-actifs. Ce nouveau cadre juridique **protégera les consommateurs, l'intégrité du marché et la stabilité financière**, tout en permettant que les innovations dans le secteur des crypto-actifs se poursuivent.

JUILLET 2022

1.7

Les **nouvelles règles en matière d'itinérance** entrent en vigueur, dans les temps pour que les citoyens continuent à bénéficier de l'itinérance aux conditions nationales.

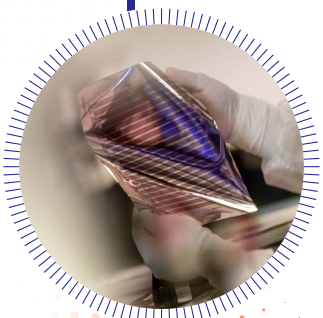

5.7

La Commission adopte un **nouveau programme européen d'innovation** pour placer l'Europe à la pointe de la nouvelle vague d'innovations et de jeunes entreprises (start-ups) à fort contenu technologique (deep tech).

13.7

Rapport 2022 sur l'état de droit: la Commission adresse des recommandations spécifiques aux États membres.

19.7

L'Union européenne entame des **négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord**.

20.7

La Commission présente la proposition **«Des économies de gaz pour un hiver sûr»**, un nouvel outil législatif et un plan de réduction de la demande de gaz pour préparer l'UE à des ruptures d'approvisionnement.

La Commission européenne ne peut être tenue pour responsable d'aucune conséquence résultant de la réutilisation de la présente publication.

© Union européenne, 2022

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).
Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition de mentionner dûment la provenance et d'indiquer toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants:

p. 6: Magasin «Pulawska 20» à Varsovie, Pologne - © Konrad Smoleński;
p. 7: Kiril Slavov de Sofia - © Vihren Georgiev;
p. 11: Panneaux solaires et éoliennes - source: AdobeStock;Ingénieur et jeune technicien - source: AdobeStock;Un hydrogènoduc - source: AdobeStock;Centrale de biogaz moderne - source: AdobeStock;Ouvrier, centrale électrique solaire sur un toit — source: AdobeStock;
p. 14: Nadia Dobrianska à son domicile à Blackrock, Cork, Irlande - © John Allen;
p. 16: Mykola Kharytonov - © Marc Llibre Roig;
p. 22: Adam King à son domicile à Youghal, Comté de Cork, Irlande - © John Allen;
p. 29: Collage pommiers et tracteur, source: AdobeStock;
p. 30: Bosco Verticale, Milan, Italie - source: Unsplash; Maria Teresa Ferres - © Marc Llibre Roig;
p. 36: Homme architecte - © Emmanuel Ikwuegbu, Unsplash;Homme assis - © Rayul, Unsplash;Personne dans un tunnel à Zurich - © Ricardo Gomez Angel, Unsplash;
Icons sources - Flaticon and AdobeStock
p. 37: Équipe de la plateforme web de soutien à l'Ukraine - © Marian Curcuta;
p. 39: Homme plantant un arbre - source: © UE;
p. 40: Éolienne - source: © EU; Femme travaillant le cuir - source: Shutterstock;
p. 43: Portrait du journaliste français Frédéric Leclerc-Imhoff tué en Ukraine -© Bertrand Guay/AFP, Getty Images;
p. 45: Anna Ohnweiler - © Christoph Ohnweiler;
p. 46: Anastasiia Konovalova - © Ioana Moldovan;
p. 51: Leverne Nijman et Leah Corsmit - © Christophe Licoppe;
p. 64: Bosco Verticale, Milan, Italie - © Daniel Seßler, Unsplash;
p. 65: Maisons inuites - source: iStock;
p. 69: Sentinel 1 - © ESA;

Sources icônes - Flaticon and AdobeStock

Office des publications
de l'Union européenne